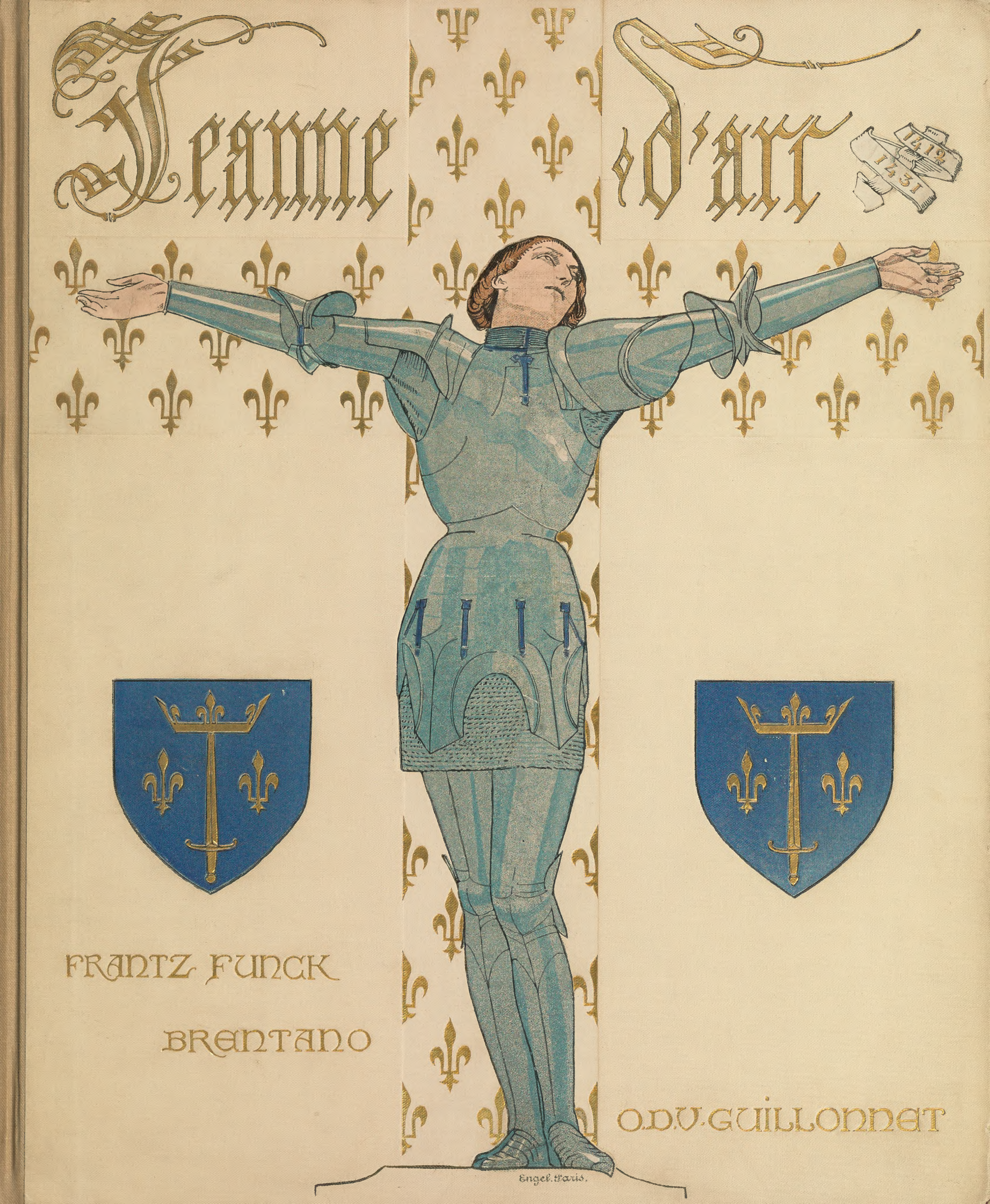
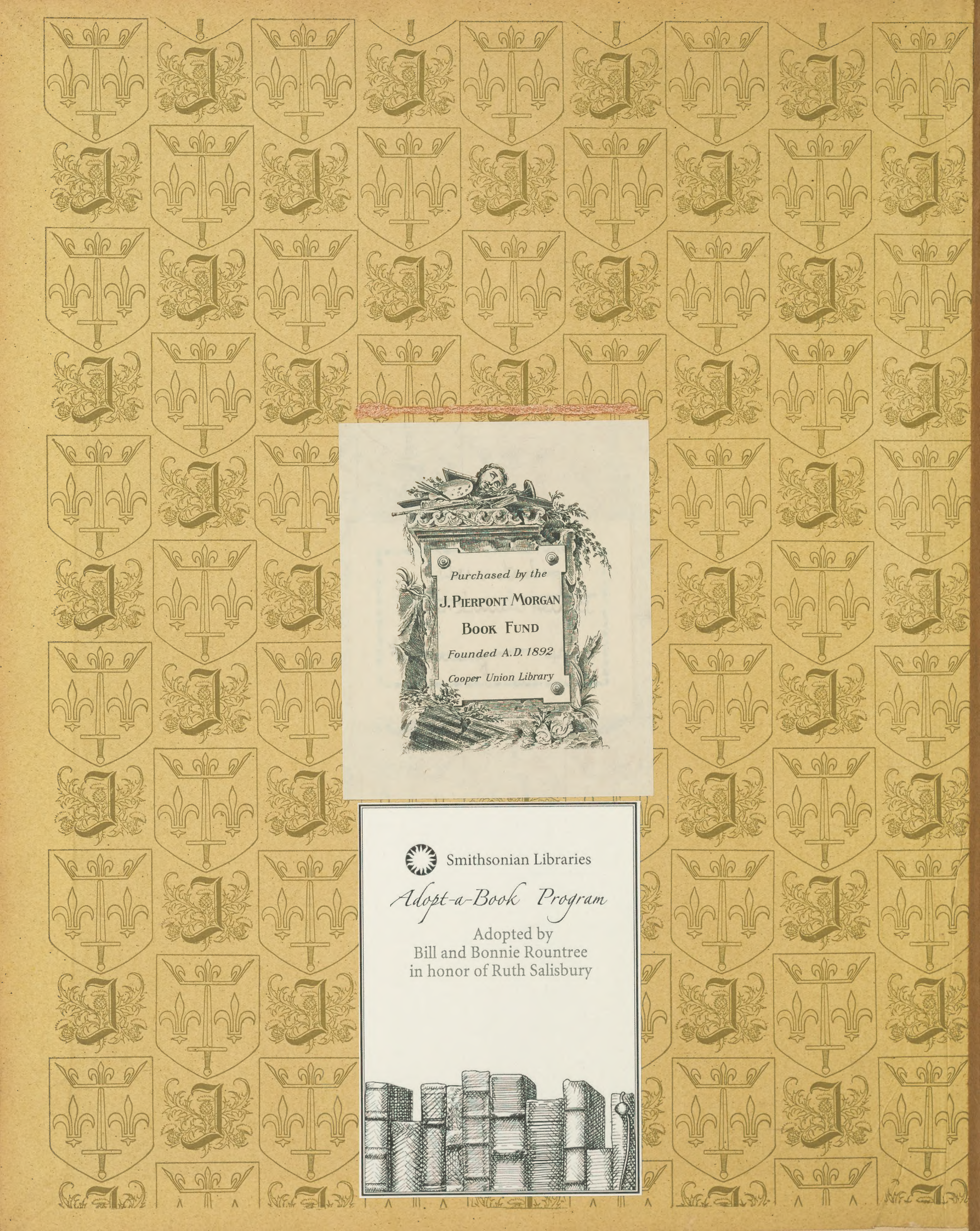

Jeanne d'arc
1412
1431
FRANTZ FUNCK
BRENTANO
O.D.V. GUILLONNET
Engel. Paris.





JEANNE D'ARC

COLLECTION D'ALBUMS HISTORIQUES

Format grand in-4°

Illustrés d'Aquarelles en Chromotypogravure.

LOUIS XI, texte de Georges Montorgueil, aquarelles de Job.

FRANÇOIS Ier, texte de Georges-G. Toudouze, aquarelles de A. Robida.

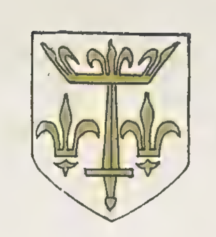
HENRI IV, texte de Georges Montorgueil, aquarelles de H. Vogel.

RICHELIEU, texte de Th. Cahu, aquarelles de Maurice Leloir.

LE ROY SOLEIL, texte de Gustave Toudouze, aquarelles de Maurice Leloir.

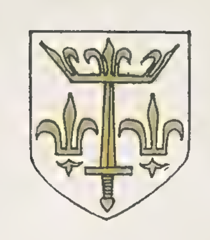
BONAPARTE, texte de Georges Montorgueil, aquarelles de Job.

Achevé d'imprimer le 1er Décembre 1912
pour Boivin et Cie (ancienne Librairie Furne)
par Draeger Frères



F. Funck-Brentano.

O. D. V. Guillonnet.



Jeanne d'Arc

— Paris —

Ancienne Librairie Furne

— C. Boivin et Cie, Éditeurs —

5, Rue Palatine —

JEANNE D'ARC

A la douce et pure mémoire de Geneviève Carton de Wiart.

I. — DOMRÉMY



UANCÉ de gris dans une atmosphère grise, Domrémy s'étend au versant d'une colline que couronnent des bois de chênes et de bouleaux. Les maisons en regardent les rives de la Meuse qui coule claire et tranquille entre des prairies où les villageois envoyaient, au XVe siècle, paître leurs troupeaux ; de quoi ces braves gens tiraient leur principale ressource, ainsi que des vignobles qui gravissaient leurs coteaux.

Humble groupement, dont les âmes vivaient en étroite intimité, bien qu'il fût coupé de divisions territoriales; car Domrémy était traversé par une riverette — le ruisseau des Trois-Fontaines, ainsi nommé des trois sources dont il était la réunion — qui roulait avec un perpétuel murmure sur du cailloutis blanc. La partie du village située au sud de ce filet d'eau comptait trente-cinq feux; elle formait une seigneurie relevant de la famille de Bourlémont, sous la mouvance de la châtellenie de Gondrecourt, laquelle était champenoise, depuis 1308, date où Philippe le Bel l'avait cédée au comte de Bar; tandis que la partie septentrionale, où se trouvait l'église, relevait de la châtellenie de Vaucouleurs, en " chambre du roi ", ce qui voulait dire que Vaucouleurs était placé sous l'autorité de la couronne de France, sans suzeraineté intermédiaire. Ajoutons sans tarder que ce fut dans cette partie septentrionale, sous la terne toiture en pierres plates d'une maison située entre l'église et le ruisseau, que naquit Jeanne la libératrice, le 6 janvier 1412. Et, au levant, dès la rive opposée de la Meuse, commençait le duché de Lorraine.

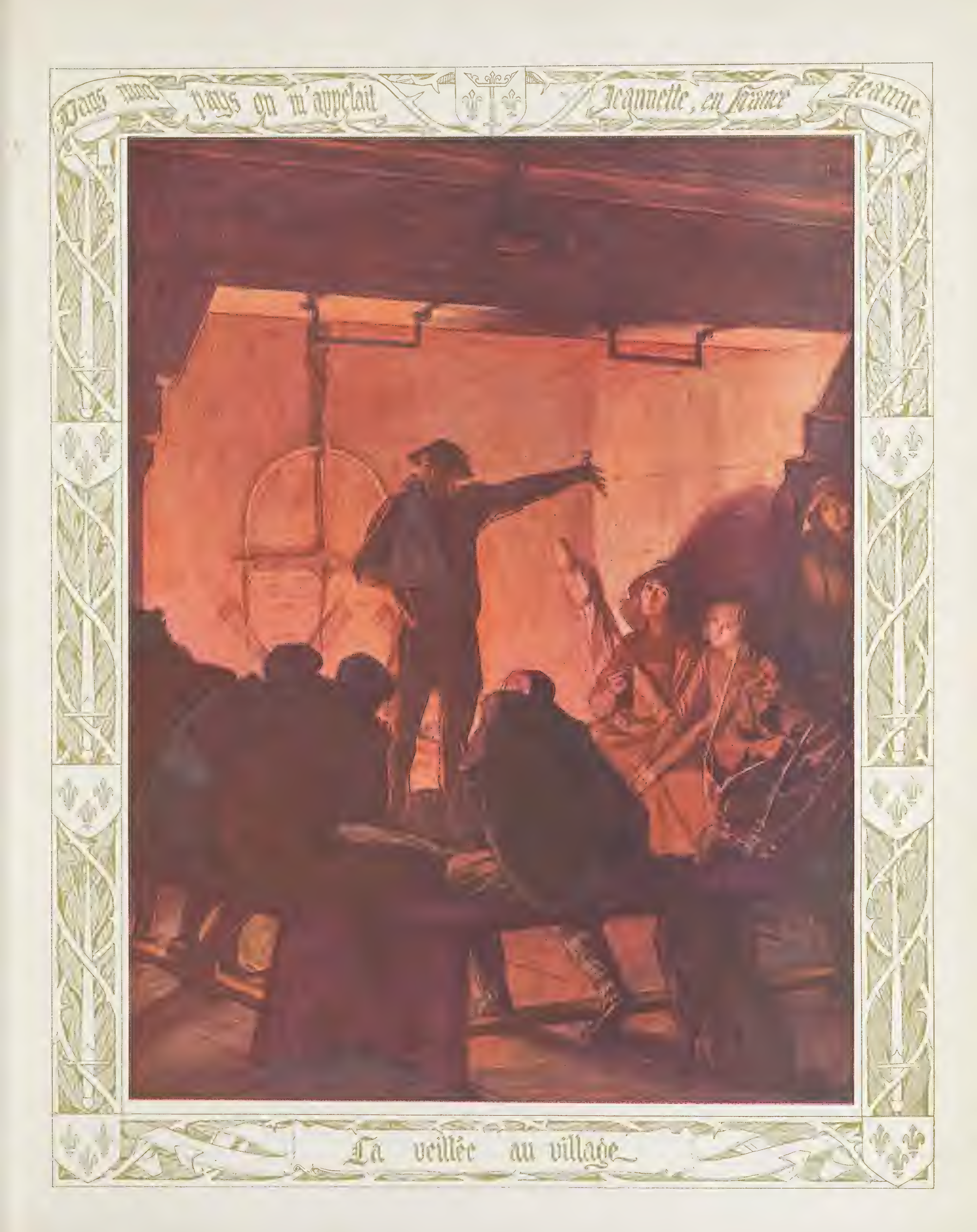
Jeanne avait donc sa maison familiale sur le domaine des fleurs de lis, tout à l'extrémité, car le ruisseau des Trois-Fontaines, qui servait de délimitation entre la partie relevant directement de la Couronne et celle qui s'incorporait au Barrois, en arrosait le seuil. Rustique et fruste demeure, de forme carrée, dont la toiture déclive, en demi-pignon, allait presque buter contre le sol. Elle était entourée d'un jardin qui la séparait immédiatement du cimetière de l'église.

Là régnait Jacquot d'Arc, le père de l'héroïne, elle-même nommée Jeannette en ses premières années. Ce nom " d'Arc " — que l'on prononçait " d'Ai " — venait du village d'Arc-en-Barrois (arrondissement de Chaumont).

A Domrémy, Jacquot d'Arc jouissait d'une grande considération : il était doyen de la communauté qu'il représentait aux sièges des châtellenies et des bailliages ; il commandait le guet et avait la garde des prisonniers ; il était chargé de recouvrer la taille. Jacquot possédait des terres arables, des prés et des bois, de quoi former un "gagnage". Le gagnage se distinguait du "conduit" en ce que l'importance en exigeait l'emploi de plusieurs chevaux. Les historiens ont pu estimer ses revenus à 4 ou 5.000 livres de notre monnaie. Jacquot d'Arc et sa femme faisaient fréquemment l'aumône et offraient l'hospitalité aux religieux et aux voyageurs. Et des témoins, entendus au procès de réhabilitation, déclareront qu'on ne laissait pas que de faire bonne chère chez eux. Il est vrai que, parmi les troubles et les désordres du temps, sous les courses et les déprédations de la soldatesque, leur condition pouvait se trouver précaire par moments.

Entre ces faits, qui présentent la situation de la famille d'Arc sous un jour différent de celui qui est adopté par la tradition, il en est un qui revêt une importance particulière. Il s'agit d'un acte, daté du 2 avril 1420, par lequel Jacquot d'Arc et Jacquemin, l'aîné de ses fils, prennent à bail, en société de quelques autres habitants du village, des mains des seigneurs de Bourlémont, la forteresse de Domrémy, aussi nommée "la maison de l'Ile", véritable lieu de défense, d'aspect féodal, rude et abrupt, construit à la pointe d'une manière de presqu'île que la Meuse entourait de son cours sinueux. De ce "château" dépendaient une chapelle, un baile, c'est-à-dire une cour munie d'ouvrages militaires, et un grand jardin protégé par des fossés et des palis. Cela formait une "sûreté", comme on disait encore, où gens et bétail trouvaient abri et dont la défense, en ces temps d'alertes continuelles, était naturellement dirigée par Jacquot d'Arc, doyen de la communauté et commandant du guet, avec l'assistance de son fils aîné. Ils y avaient réuni un arsenal d'armes et d'armures diverses, qu'ils répartissaient, quand sonnait l'alarme, entre les paysans, transformés sous leur direction en défenseurs de la place : piques et coutelas, vouges et guisarmes, salades et gambisons, vieilles broignes de cuir couvertes d'anneaux de fer, arbalètes à pieds-de-biche, et de grands coffres remplis de flèches et de viretons. « Aussi que de jours, et surtout que de nuits, Jeannette dut-elle passer à la belle étoile, l'oreille tendue au moindre bruit, attentive à guetter l'approche des Anglais de Montigny et de Nogent, ou des Bourguignons d'Andelot, de Fouvent, de Vignory et de Saint-Dizier, amis et alliés des envahisseurs. » Ces dernières lignes sont de Siméon Luce. Et Jeanne d'Arc elle-même qui, au cours de son procès, niera énergiquement avoir jamais conduit aux champs le bétail appartenant à son père, se rappellera alors les jours d'alarmes où elle poussait en hâte, vers l'enclos féodal, pour y être mis en sûreté, les vaches et les moutons appartenant aux gens du pays.

Telle nous apparaît l'éducation que Jeannette reçut de son père, comme un apprentissage de la vie militaire. Sa mère, Isabelle Romée, lui apprit à coudre et à filer et lui enseigna ses prières. Ame pieuse et vaillante, elle donna à sa



La veillée au village

fille une bague où se trouvaient gravés ces mots : *Jhesu-Maria,* que la Pucelle fera inscrire, dans la suite, sur sa bannière de linon blanc.

Instruite aux travaux de l'aiguille, Jeanne ignorait les lettres. « Je ne sais ni A ni B », dira-t-elle; à l'exemple de nombreux seigneurs et de très hautes dames de son temps, qui vivaient dans la même ignorance tout en remplissant les devoirs pour lesquels ils étaient faits.

Jeanne avait trois frères : Jacques ou Jacquemin, Jean et Pierre, et une sœur nommée Catherine. Les cinq enfants étaient élevés sévèrement, tenus de très près par leurs père et mère; ce qui n'empêchait pas la gaîté et la libre expansion, les plaisirs champêtres : des courses, en rivalité avec les jeunes compagnes de son âge, dans les prés fleuris qu'arrosait la Meuse, courses dont le prix fut remporté par Jeanne plus d'une fois. Et, durant la "semaine des fontaines", on allait accrocher des couronnes aux branches de l'arbre des fées, "l'arbre des dames", à l'orée du Bois-chesnu, à une demi-lieue de Domrémy.

A ces arbres séculaires, aux fontaines dont les eaux vives coulaient sur de la mousse le long du coteau, se rattachaient des traditions lointaines, des contes de fées. On les répétait aux veillées, quand les hommes n'y disaient pas les sinistres exploits des brigands ou des Anglais. Jeanne les entendit de la bouche de sa marraine : vieilles histoires, aux vagues mirages, et parfumées de lavande et de thym.

Mais plutôt que de se mêler aux jeux de son âge, Jeanne aimait à se retirer à l'écart. On la trouvait assise au revers du talus qui bordait la prairie : elle avait emporté dans son tablier, d'un bleu éteint, des miettes de pain ou de gâteau cuit au lait, et les alouettes, que n'effarouchaient pas ses gestes tranquilles, venaient y picorer familièrement.

Quand, aux heures de l'angélus, les cloches de Domrémy répandaient sur la campagne leurs sons prolongés, Jeanne les écoutait comme en extase. Ce chant des cloches, combien elle l'aimait! Le jeune carillonneur était négligent, paresseux; Jeanne l'en réprimandait doucement et lui promettait une pleine hottée de la blanche laine que donnaient les brebis de son père, s'il faisait sonner ses cloches plus régulièrement.

En juin 1425, survint un événement important dans la vie de l'enfant, de qui il modifia le caractère. Jeanne était dans sa treizième année. A midi, dans le jardin de son père, que les cloches de l'église voisine remplissaient de leur bourdonnement, par une chaude et lumineuse journée d'été, tout à coup, sur la droite, comme venant du lieu saint, des voix très douces l'appelèrent : « Jeannette! » Personne ne se trouvait dans la direction d'où venait le son, aussi l'enfant fut-elle prise de frayeur. Les jours suivants, cet appel se renouvela; mais la peur de Jeanne, loin de croître, ne tarda pas à se calmer, car les voix étaient douces et tendres. Elles s'accompagnaient d'une grande clarté et aussi d'un parfum plus délicieux que celui des fleurs. Jeanne comprit que ces voix étaient d'origine céleste. Sa perception se précisa. Les voix étaient celles de l'archange Michel,



Prédication contre les hennins

protecteur du royaume de France, et de deux saintes : sainte Catherine et sainte Marguerite, dont les statues étaient vénérées dans l'église de Domrémy. Beaux messagers de Dieu qui revinrent l'entretenir, et non seulement dans le jardin de son père, près de l'église, mais à l'ombre de la forêt où Jeanne sentait son cœur palpiter quand elle entendait les voix mêler leur douceur aux tranquilles murmures que filtrent les taillis.

Domrémy était traversé par une antique voie romaine qui longeait la maison habitée par la famille d'Arc. Cette route était devenue très passagère depuis que les ducs de Bourgogne, par le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Flandre, avaient réuni dans leurs mains le gouvernement de ces florissantes provinces. De l'une à l'autre, de Flandre en Bourgogne, les échanges s'en étaient multipliés et l'on voyait incessamment, sur la chaussée antique que les roues avaient fatiguée, de nombreux chariots transporter les vins de la "Côte d'Or" vers les populeuses cités de la Flandre et du Brabant, pour en rapporter, au retour, les draps de Bruges, d'Ypres et de Gand, les toiles de Furnes et de Courtrai. Les courriers, qui reliaient ces mêmes contrées aux cités italiennes, prenaient le même chemin. On a dit que la demeure de Jacquot d'Arc était hospitalière. Il était le doyen de son village : voyageurs et moines mendiants avaient toute raison de s'arrêter chez lui. "Nouvellistes" interrogés, écoutés avec avidité, ils donnaient force détails sur la vie des grandes villes, racontant la guerre que les prédicateurs, et plus particulièrement le moine augustin, frère Richard, faisaient au luxe extravagant des toilettes, aux longues coiffures pointues qu'on appelait des hennins; luxe qui scandalisait d'autant plus qu'il brillait au milieu de la détresse du royaume : églises en ruine, champs dévastés, hameaux déserts. Fléaux entraînés par la guerre séculaire et qui, avec le temps, étaient devenus plus horribles encore, en se fragmentant à l'infini; en répétant, dans les moindres recoins du pays, le pillage, l'incendie, les égorgements, une dévastation sauvage.

Non seulement les Anglais se livraient aux pires excès, mais, depuis que les puissants ducs de Bourgogne avaient uni leur fortune à la leur, des Français mêmes — ceux qu'on nommait les "Bourguignons" — faisaient cause commune avec eux. Les horreurs de la guerre étrangère s'accroissaient des cruautés de la guerre civile.

Et l'on ne sera pas étonné de lire que, dans les pays frontières, comme celui où se trouvait Domrémy, ces maux éclataient avec une violence particulière. Telle était la terreur dans ces régions, que les laboureurs cachaient leurs chevaux le jour et se levaient de nuit pour les mener paître, ou les employer aux travaux des champs, dans l'obscurité.

L'on vivait donc à Domrémy dans une angoisse incessante. A la moindre alerte, la population se réfugiait, avec bétail et instruments de labour, dans la "maison de l'Ile", sous le commandement de Jacquot d'Arc. Détresse profonde, qui n'enlevait pas à ces braves gens leur attachement à leur prince, au roi légitime.



Fuite des paysans de Domrémy

II. — VAUCOULEURS

A Domrémy, tout le monde était donc "Armagnac", c'est-à-dire attaché à la cause royale, et il en allait de même dans la forteresse voisine de Vaucouleurs, tandis que, tout alentour, dominaient les "Bourguignons", et la région était sillonnée par les Anglais installés en mainte forteresse.

A Vaucouleurs commandait, fidèle à son roi, sans l'ombre au reste de sentiment, un singulier et pittoresque personnage, Robert de Baudricourt. Hardi soldat, rude capitaine, habile aux coups de main et aux embûches, et non moins expert aux roueries de la diplomatie, il s'était enrichi par deux fructueux mariages contractés successivement. Pour réduire ce soldat au front carré, seul adversaire qui émergeât encore en ces régions — tel un îlot dans l'Océan — le duc de Bedford, régent de France pour son neveu, le jeune roi anglais Henri VI, venait de confisquer des terres que Baudricourt possédait dans le bailliage de Chaumont et de les donner au sénéchal de Bourgogne, Jean de Vergy, qu'il chargeait par surcroît (juin 1428), de conduire contre le capitaine de Vaucouleurs, mille hommes d'armes suivis de leurs varlets, ribauds et guisarmiers.

La cause du roi légitime semblait donc, en ces cantons, à son agonie, au moment où des voix lumineuses, glissant sur le feuillage d'un petit enclos de vert tendu, murmuraient aux oreilles d'une fille de dix-sept ans :

« Jeune Pucelle bien heureuse,
Le Dieu du ciel vers vous m'envoie;
Ne vous montrez de rien peureuse,
Prenez en vous parfaite joie.
Sa volonté et son plaisir
Est que alliez à Orléans
En faire les Anglais saillir
Et lever le siège devant.
Puis après, il vous conviendra,
A Reims mener sacrer le roi.
Et au seigneur de Baudricourt,
Allez dire que il vous mène
Incontinent le chemin court,
Que il est votre capitaine,
En habit d'homme toute saine;
Et Dieu toujours vous conduira. »

Ces voix lui parlaient surtout à l'heure où le chant des cloches tintinnabulait à travers champs. Dans la grande clarté qui l'entourait à ce moment, les yeux ravis de l'enfant distinguaient les divines apparitions : figures d'une surnaturelle beauté, surmontées de couronnes d'or. A leur arrivée, Jeanne leur faisait une grande révérence; puis elle s'approchait d'elles, entourait de ses bras le bas de leurs corps qu'elle baisait avec respect. A ces corps lumineux, elle faisait toucher l'anneau que lui avait donné sa mère. Après que les saints s'étaient évanouis, Jeanne baisait encore le sol aux endroits où leurs pieds l'avaient effleuré. Puis, rendue à la solitude, à la froide lumière de la terre, la jeune fille pleurait, la figure dans ses deux mains, tant elle aurait voulu que sainte Catherine et sainte Marguerite l'emmenassent avec elles en paradis.

Pour nous représenter la beauté et l'intensité de ces apparitions, la force de l'impression que Jeanne en recevait, il faudrait nous dépouiller si possible de la



Première vision

pensée que nous a faite l'éducation moderne et la remplacer un moment par les idées et par les conceptions des hommes de l'ancien temps. Jeanne d'Arc voyait le monde limité à la voûte bleu céleste qu'elle croyait tendue au-dessus de sa tête. Au-delà, et pas très haut, puisque la tour de Babel y aurait pu atteindre, se trouvait le ciel, avec Dieu le père, dans son manteau de pourpre, le Christ, la Vierge, les saints, les anges, les séraphins. Nul ne doutait qu'une colombe, descendue de la voûte azurée, n'eût apporté dans son bec, lors du baptême de Clovis, l'huile de la sainte ampoule, avec laquelle on oignait encore les rois de France, le jour de leur sacre à Reims. Le monde aussi était limité étroitement. Et Jeanne se trouvait ainsi en "chambre de Dieu", où les objets les plus éloignés, où les saints, les anges, Dieu lui-même, n'étaient pas à une distance infinie, mais rapprochés, établis en des endroits déterminés, d'où ils suivaient avec intérêt, et d'une pensée toujours présente, ce que les hommes faisaient sur la terre.

Et maintenant, dans ce monde borné, où tout est précis, concret, où tout est à portée de la pensée et presque à portée de la main, où les saintes sont des voisines belles et douces, habillées de robes soyeuses, lumineuses et parfumées, couronnées d'or, visibles et tangibles à ceux qu'elles ont pris en amitié; en cette vallée de la Meuse dominée d'épaisses forêts, où Domrémy groupe ses rustiques demeures dans un cadre de prairies peuplées de mouvants troupeaux; dans une pensée naïve et simple, toute concrète, dans la pensée de Jeanne d'Arc, faites retentir les voix divines, faites briller les radieuses apparitions — de l'impression qu'elles produiront, vous comprendrez le pouvoir irrésistible. Aussi Jeanne, surprise, effarouchée, a-t-elle beau répondre à saint Michel, la première fois qu'il lui dit d'aller vers le roi à la tête d'une compagnie d'hommes en armes :

Mon bon seigneur, que dites-vous?
Vous me faites trop esbahie,
Ceci ne vient point à propous...

La voix de l'archange est trop claire, les paroles qu'il prononce ont une trop ferme précision, pour que celle qui l'écoute hésite longtemps à lui obéir.

C'est ainsi qu'au début du mois de mai 1428, Jeanne se rendit auprès de son oncle, Durand Laxart, qui demeurait à Burey-le-Petit, jouxte Vaucouleurs. Elle en avait obtenu la permission de ses parents. Car Jeanne n'aurait pas osé découvrir ses projets à son père, qui en avait eu vent par ailleurs et répétait à ses fils :

« Si je savais que la chose advînt, je vous dirais :

« Noyez-la, et si vous ne le faisiez, je la noierais moi-même. »

Après une semaine de séjour à Burey, la jeune fille déclara sa "mission" à son oncle. Elle lui demandait de la conduire auprès de Robert de Baudricourt, qui la mènerait vers le roi. Et comme Laxart s'étonnait d'un tel dessein :

« N'est-il pas dit, répondit Jeanne, qu'une femme perdrait le royaume de France et qu'une pucelle le sauverait ? »

Et tel était bien le dicton répandu dans le pays. Laxart le connaissait, et il y croyait vaguement, comme les gens du peuple croient à de pareilles prédictions.



Départ de Vaucouleurs

Celle-ci aussi bien se précisait. La femme qui avait perdu le royaume de France n'était-elle pas Isabeau de Bavière : pourquoi la jeune libératrice ne serait-elle pas Jeannette de Domrémy ?

Ainsi la Pucelle faisait une première conquête, et nous devons aujourd'hui une reconnaissance particulière à ce brave homme de Durand Laxart, dont la conviction agissante allait être pour Jeanne un premier élément de succès.

Accompagnée de l'oncle Laxart, elle partait donc pour Vaucouleurs vers le temps de l'Ascension, 13 mai 1428. Elle y arrivait vêtue d'une robe de laine rouge, qui était serrée à la taille, d'où elle retombait en plis droits.

Agée de dix-sept ans, Jeanne plaisait par son allure avenante et par l'expression de son visage clair et joyeux. Pour une femme, elle était grande, portant, avec un bel air de jeunesse, des épaules droites. Sur la beauté de ses formes, sur la beauté de ses traits, tous les contemporains sont d'accord. Ses cheveux étaient noirs, ainsi que ses grands yeux ; aussi ceux qui l'abordaient, sachant qu'elle avait passé son existence au hâle de la campagne, étaient-ils surpris par la blancheur de son teint :

Elle est plaisante en faits et en dits,
Belle et blanche comme la rose.

A quoi Shakespeare a trouvé une explication digne de son génie. Notre-Dame du Paradis n'était-elle pas apparue à la Pucelle qui en parlerait ainsi :

Tandis que mon visage était noir et hâlé,
Les clairs rayons qu'elle a répandus sur moi
M'ont donné cette beauté bénie que vous voyez.

On imagine la stupéfaction goguenarde d'un gaillard comme Baudricourt, quand il vit arriver, en compagnie d'un lourdaud rustique, cette " jeunesse " de dix-sept ans, qui venait lui demander de faire parvenir au roi, de la part de Dieu, un message ainsi conçu :

« Gardez-vous bien, et surtout n'offrez pas la bataille à vos ennemis, car le Seigneur vous enverra un secours vers la mi-carême (mars 1429). »

Avec un bruyant éclat de rire, le capitaine de Vaucouleurs conseilla à Jeanne de retourner auprès de ses parents. « Et peut-être, ajouta-t-il à l'oreille de son oncle, feriez-vous bien, pour lui apprendre à se conduire, de lui donner quelques bons soufflets. »

Un écuyer, Bertrand de Poulengy, qui avait vu la jeune fille chez ses parents, auxquels il rendait visite de temps à autre, se trouvait présent à cette première entrevue.

Force fut donc à Jeanne de retourner auprès de son père. L'oncle Laxart lui garda son secret. Mais ses projets n'en furent pas ébranlés. Le 23 juin 1428, elle disait à un paysan de Domrémy :

« Entre Coussey et Vaucouleurs — c'est-à-dire à Domrémy — il y a une jeune fille qui, avant un an, fera couronner le roi. »

Au reste, le danger devenait de plus en plus pressant. Un mois après son



Jeanne révèle au roi le signe de sa mission - Chinon

retour à Vaucouleurs, dans la seconde quinzaine de juillet 1428, des troupes anglo-bourguignonnes menaçaient directement Domrémy. La maison forte de l'Ile n'offrait plus un abri suffisant et les habitants du village, ainsi que ceux des localités voisines, coururent se réfugier, avec ce qu'ils purent emporter de leur avoir, dans la ville voisine de Neufchâteau, en Lorraine, ville fortifiée. A Neufchâteau, on se logea comme on put : Jeanne, chez une brave femme nommée La Rousse, veuve d'un certain Jean Waldaire, qui tenait une manière d'auberge. Ses parents y demeurèrent avec elle. La jeune fille s'efforçait de se rendre utile à son hôtesse, de l'aider dans les soins du ménage, pour reconnaître l'hospitalité qu'elle lui accordait. On la voyait, au pas de l'auberge, s'entretenir avec les hommes d'armes qui y fréquentaient. Ceux-ci contaient leurs aventures, leurs exploits, leurs campagnes. L'imagination de Jeanne, qui s'harmonisait naturellement à tout ce qui concernait le métier des armes, accueillait avec une curiosité avide le récit des vaillantises, des prises de châteaux forts, des belles escalades, des escarmouches, saillies, camisades, rescousses et échauffourées.

Après quinze jours, le péril passé, les habitants de Domrémy regagnèrent le hameau dont ils trouvèrent les toitures éventrées, les murs noircis par l'incendie; l'église elle-même avait été odieusement saccagée.

On imagine la nouvelle impulsion que la vocation de Jeanne reçut de ce tragique exode. Aussi, dès les premiers jours de février 1429, reparut-elle à Vaucouleurs, dans sa cotte de laine rouge. L'oncle Laxart avait obtenu de son beau-frère, Jacquot d'Arc, la permission d'emmener sa fille pour quelque temps, sous prétexte que sa femme avait chez elle, à Burey, besoin de son aide. Baudricourt avait vu, de son côté, Vaucouleurs menacé par le sénéchal de Bourgogne : danger qui n'était pas encore conjuré.

Pendant ce second séjour à Vaucouleurs, Jeanne logea chez la femme d'un honnête charron, H. Le Royer. Elle s'y montrait simple, bonne fille, active à rendre service ; elle occupait les heures que ne réclamaient pas les travaux du ménage, à coudre et à filer; mais principalement à prier Dieu. On la trouvait agenouillée dans la chapelle du château ou bien dans la crypte voûtée qui soutenait l'église collégiale, où un jeune enfant de chœur, Jean le Fumeux, alors dans sa treizième année, la voyait prosternée devant la statue de la Vierge, tantôt la tête inclinée, tantôt les yeux levés au ciel. Attentive aussi à ce qui se disait, aux rumeurs qui circulaient, aux récits des voyageurs, surtout quand ils concernaient l'objet de sa mission, le jeune Dauphin Charles, en qui s'incarnaient les destinées de son pays.

Cependant elle se désespérait de ne pouvoir approcher Robert de Baudricourt afin de le déterminer à la faire conduire vers le roi, quand un rayon d'espoir lui vint d'un des jeunes hommes d'armes que le capitaine de Vaucouleurs groupait autour de lui pour assurer la défense de la place. C'était un vaillant soldat que Jean de Novelompont, dit Jean de Metz. Agé de trente ans, il pouvait passer pour un homme de guerre éprouvé ; il en avait l'allure et le langage, — un langage qu'il ne laissait pas d'émailler des plus sonores jurons. Il connaissait



Jeanne devant les théologiens-Poitiers

les parents de Jeanne et avait entendu parler de la mission dont elle se disait chargée et qui commençait à bruiter entre les murs de Vaucouleurs. Aussi, l'abordait-il un jour au seuil de sa demeure, où la jeune fille logeait :

— Eh bien, ma mie, que faites-vous encore ici ? faut-il que le roi soit chassé du royaume et que nous devenions anglais ?

— Je suis venue, répondit Jeanne, à chambre du roi (en terre royale), pour parler à Robert de Baudricourt, qu'il me veuille conduire au roi ; mais il n'a cure de moi, ni de mes paroles. Et pourtant, il faut que j'aille devers le roi, devrais-je y user mes jambes jusqu'aux genoux ; car nul au monde, ni roi, ni duc, ni fille au roi d'Écosse, ne peut recouvrer le royaume de France.

La fin de ce petit discours est remarquable. En ces lointaines contrées, Jeanne était instruite des négociations entamées pour le mariage du fils de Charles VII avec Marguerite, fille du roi d'Écosse, et des secours que la Cour de France en attendait. Aux termes d'un traité récemment conclu, Jacques Ier devait envoyer sa fille en France, avant le mois de mai 1429, ainsi qu'une armée de 6.000 Écossais. Et Jean de Metz, gaîment, bravement, d'un geste cordial où il mettait sa belliqueuse ardeur, prenait la main de la Pucelle :

— Or donc, ma mie, quand partons-nous ?

— Plutôt à l'instant que demain, et plutôt demain qu'après.

Quelques jours passés, des paroles semblables s'échangeaient entre Jeanne et l'écuyer Bertrand de Poulengy.

Jean de Metz et Bertrand de Poulengy voyaient souvent Baudricourt. Ils connaissaient, eux aussi, la fameuse prédiction concernant la femme qui avait perdu le royaume de France et la pucelle qui le sauverait. Et Baudricourt, également, la connaissait. Cédant aux instances des deux écuyers, il consentit à recevoir et à écouter la jeune fille. Du moment où il l'écoutait, il était convaincu. Il lui donna une épée ; les bonnes gens de Vaucouleurs se cotisèrent pour lui offrir un costume de page et aidèrent l'oncle Laxart à faire l'acquisition, pour sa nièce, d'un cheval vigoureux. Puisque aussi bien elle allait chevaucher et vivre parmi des hommes, Jeanne trouvait plus convenable d'être vêtue comme eux. Elle se fit couper, à la mode des varlets, les cheveux en rond par-dessus les oreilles. Baudricourt écrivit une lettre à Charles VII, qu'il fit partir par courrier. Et Jeanne quitta Vaucouleurs le 23 février 1429, pour rejoindre le jeune roi à Chinon.

Son escorte comprenait Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, quatre servants, un messager du roi, nommé Colet de Vienne, et un archer du nom de Richard. On partit le soir, à la brune, afin de cheminer la nuit, pour échapper aux " Bourguignons ".

Baudricourt accompagna la petite troupe jusqu'à la haute porte voûtée, flanquée de poivrières, qui s'ouvrait sur les remparts de Vaucouleurs. Il vit s'éloigner la jeune fille. Il la suivait d'un œil sceptique et lui criait encore, au moment où, parvenue au coude de la route, elle se retournait pour lui faire un signe d'adieu :

« Va ! va ! et advienne que pourra ! »



Communion devant l'armée

III. — CHINON

La première étape se marqua à Saint-Urbain, où Jeanne logea dans l'abbaye, dont le supérieur était parent de Baudricourt. Elle passa avec ses compagnons par Auxerre et Gien, et arriva, le 4 ou 5 mars, à Sainte-Catherine-de-Fierbois, au sud de la Loire, sa dernière halte avant Chinon. Là se dressait, sous le vocable de la sainte chère à la jeune fille, une chapelle fréquentée des hommes d'armes qui venaient y remercier sainte Catherine de les avoir protégés dans les combats. Nombre d'entre eux avaient accroché ou déposé leurs armes dans le lieu saint, en manière d'ex-voto. La petite église en était remplie. On pense avec quelle curiosité Jeanne visita le sanctuaire où tout s'adressait à son imagination. Dans la suite, de Tours ou de Chinon — car lorsqu'elle en parlera, ses souvenirs seront sur ce point assez confus — elle enverra un armurier y chercher une épée qui se trouvait déposée près de l'autel, épée dont elle se servira dans la première partie de sa carrière militaire.

De Fierbois, Jeanne fit écrire à Charles VII une lettre où elle lui annonçait son arrivée. Le 6 mars, vers le milieu du jour, elle entrait dans Chinon.

La terrible défaite, subie le 12 février auprès de Rouvray-Saint-Denis, et connue sous le nom de " Journée des Harengs ", semblait avoir porté le dernier coup à la cause des Valois. Orléans était sur le point de succomber sous les attaques des Anglais.

Le trésor était à sec. Pour comble de malheur, dans le conseil même du roi, comme à la tête de ses armées, ses principaux auxiliaires se querellaient : les " brouillis " touchant le fait du gouvernement, dont parle la chronique de la Pucelle. Le sire de La Trémoïlle, favori de Charles VII et son conseiller le plus écouté, faisait à ce moment une suprême démarche auprès du roi d'Aragon pour obtenir de lui le secours d'une armée; mais, en échange, Alphonse V demandait le Languedoc : ç'eût été lui céder la majeure partie de ce que le roi conservait encore de son domaine.

Comment croire qu'en de telles circonstances, une fille de campagne pût apporter en ses jeunes mains la résurrection et le salut? Ni la lettre écrite par Baudricourt, ni celle que Jeanne avait fait partir de Fierbois, n'étaient parvenues au roi; elles n'avaient pas franchi le cercle de ses familiers. Jean de Metz, cependant, et Bertrand de Poulengy parlaient avec une conviction communicative à tous ceux qu'ils abordaient. Au cours du voyage qu'ils venaient d'accomplir, depuis Vaucouleurs jusqu'à Chinon, ils avaient appris à apprécier la jeune fille. Son endurance et sa vigueur, et l'esprit avisé dont elle avait fait preuve au cours de cette chevauchée à travers des terres occupées par l'ennemi, les avaient remplis d'étonnement.

Et puis, se disait-on à Chinon, la petite troupe n'avait-elle pas été mise



Entrée dans Orléans

en route par Robert de Baudricourt, le vaillant châtelain qui avait rendu son nom fameux par la ténacité avec laquelle il se défendait, en son petit domaine, contre Anglais et Bourguignons ?

— Il me semble, disait au roi un de ses conseillers, qu'il ne peut mal advenir d'une audience consentie à la dite Pucelle.

Il ne vous peut sourdre ne nuire :
Vous oïriez bien un moulin bruire
Ou un bateleux (sonneur de cloches) par les champs.

— Évidemment. Et le roi se décida à recevoir la Pucelle.

Elle fut introduite auprès de lui le 8 mars, à la nuit tombante. Près de trois cents chevaliers remplissaient la salle du château, où cinquante torches répandaient leur lumière en brasillant ; des bourrées crépitaient sous le manteau de la haute cheminée conservée jusqu'à nos jours. Jeanne s'avança vers le roi. Son sentiment très fin, et dont elle donna tant de preuves par la suite, le lui avait indiqué parmi la foule. L'attitude de la jeune fille était très simple, très calme : elle était si sûre de sa mission. Elle restait modeste et avenante. Elle dit à Charles en s'inclinant :

« Très noble Dauphin, je suis venue de la part de Dieu pour vous aider, vous et votre royaume. »

Sa voix douce et claire, sa beauté agreste dans la fleur de sa dix-huitième année, ses mouvements jeunes et francs, prévenaient en sa faveur.

« Roi, lui disait la Pucelle, soyez toujours humble et doux envers Dieu, et il vous aidera. »

Charles VII se promenait le lendemain sur les bords de la Loire avec ses familiers, quand il s'arrêta, surpris de voir avec quelle grâce et quelle assurance la Pucelle venue de Vaucouleurs y courait une lance sur un destrier. Le jeune duc d'Alençon, qui accompagnait le prince, en fut saisi d'un enthousiasme qui ne devait plus faiblir. De ce jour, il ne cessera d'être pour Jeanne un ami sûr et dévoué.

Elle s'était acquis, d'autre part, la bienveillance d'Yolande d'Aragon, reine de Sicile, la belle-mère de Charles VII, femme d'un esprit droit et sensé et qui exerçait, sur l'esprit de son gendre, l'influence la meilleure.

Le roi, cependant, hésitait encore à s'en remettre aux hardis conseils de Jeanne et à lui confier l'armée qu'elle demandait pour marcher à la rescousse d'Orléans. Et il prit la décision de la faire examiner par une assemblée de prélats et de docteurs qui se réuniraient à Poitiers, sous la présidence de l'archevêque de Reims, son chancelier. Cet examen de plusieurs semaines occupa la fin du mois de mars. Jeanne parut devant ces hommes d'église, ses juges, comme elle avait paru à la cour : simple et modeste, intelligente et naturelle, gaie sans éclats. Si grande était la confiance dont sa mission la remplissait, qu'elle la transmettait à ceux qui se trouvaient en rapport avec elle. Et les plus sceptiques parfois, ceux qui avaient raillé l'étendue et l'invraisemblance de ses projets, la



Reconnaissance des positions anglaises

quittaient ensuite, non seulement acquis à sa cause, mais émus dans le fond du cœur par tant de beauté morale, par tant de foi, par tant d'ardeur : « Aucuns mesme, en retournant, pleuraient à chaudes larmes. »

Elle répondait aux femmes qui s'étonnaient de son travesti :

« Je crois bien qu'il vous semble étrange et non sans cause ; mais il faut, pour ce que je me dois armer et servir le gentil Dauphin en armes, que je prenne habillement profane et nécessaire pour cela ; et aussi, quand je serai entre les hommes, je serai plus convenable habillée comme eux. »

L'un des "enquesteurs" de Poitiers, le professeur Aymeri, lui objectait :

— Si Dieu veut délivrer la France, il n'a pas besoin d'hommes d'armes.

— En nom Dieu, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire.

Et telle sera toujours sa bonne devise : « Aide-toi, le ciel t'aidera » ou bien encore : « Vive labeur ! »

— Quel langage parlent vos voix ? lui demandait le dominicain Séguin, docteur limousin et qui en témoignait par la saveur de son accent.

— Un meilleur langage que le vôtre.

Et comme un de ces bons pères se risquait à s'enquérir si elle croyait en Dieu :

— Plus que vous n'y croyez vous-même.

De cette humeur combative, elle restera toujours.

Combien, à tous ces savants, ergoteurs et diserts, elle préférait ses chers hommes d'armes.

Comme elle sortait, certain jour, de ces longues argumentations, Jeanne rencontra, au seuil de la maison où elle demeurait, un jeune soldat, Gobert Thibault.

« Elle me frappa sur l'épaule, rapportera-t-il, en me disant qu'elle voudrait bien avoir beaucoup d'hommes d'armes d'aussi bonne volonté que moi. »

Cependant, l'assemblée des docteurs réclamait de Jeanne un " signe " : un signe manifestement divin, par lequel apparaîtrait le caractère providentiel de sa mission. Elle répondait qu'elle ne voulait pas tenter Dieu. Au reste, son "signe" ne serait-il pas la délivrance d'Orléans, puis, le sacre à Reims où elle mènerait couronner le Dauphin ? Mais les juges insistaient ; ils voulaient un signe immédiat. Et Jeanne, en ses ardentes prières, s'en remettait à Dieu, à sainte Catherine et à sainte Marguerite et à l'archange saint Michel.

Les interrogatoires prirent fin et Jeanne revint à Chinon. Elle était impatiente de partir pour Orléans à la tête des hommes d'armes qu'elle suppliait le roi de lui confier. Seule dans sa chambre, elle se désespérait de tant d'hésitations et de retards. Par la fenêtre, elle avait suivi le déclin du soleil sur la Vienne ; son regard se perdait dans la brune qui estompait la fraîche verdure de ces premiers jours d'avril ; quand elle se retourna, l'archange saint Michel entrait dans sa chambre, suivi de ses phalanges divines : des anges en foule, dont les uns avaient des couronnes et les autres de longues ailes d'un blanc éclatant. L'archange était accompagné de sainte Catherine et de sainte Marguerite. Il tenait entre ses mains une couronne d'or ciselé, d'une valeur inestimable. L'ange



Prise des Tournelles

fit signe à Jeanne de le suivre. La jeune fille se leva, prit son chaperon, mais, par respect pour l'ange et pour les saintes, elle ne voulut pas s'en couvrir. Accompagnée du radieux cortège, elle pénétra dans le château du roi, dont la tour du Coudray était voisine; elle en gravit le degré de pierre qui menait à la salle principale, où elle pénétra avec l'archange qui marchait auprès d'elle en la tenant d'une main, tandis que, de l'autre, il portait son merveilleux fardeau. C'était le signe que Dieu envoyait à Jeanne, touché de ses humbles prières. L'ange s'avança sur la longueur d'une lance, depuis le seuil de la porte, jusqu'à l'endroit où se tenait le roi. Il marchait à terre. Auprès du roi se trouvait l'archevêque de Reims. L'ange, après s'être incliné devant le prince, remit entre les mains de l'archevêque, pour le sacre de Reims sans doute, la couronne envoyée par Dieu. Puis, se retournant vers le roi, il lui dit « qu'il ne pouvait plus douter, qu'il auroit le royaume de France entièrement, à l'aide de Dieu et moyennant le labeur de la Pucelle; et qu'il la mît en besogne, c'est à savoir qu'il lui baillât gens d'armes, afin qu'il fût bientôt couronné et sacré. »

Et Jeanne, qui s'inclinait à son tour devant son prince, lui indiquait la couronne d'or :

« Sire, voilà votre signe, prenez-le. »

Outre Regnault de Chartres, se trouvaient auprès de Charles VII, le duc d'Alençon, le sire de La Trémoïlle, Charles de Bourbon et la foule des courtisans. Ils virent la couronne, dira Jeanne, mais ils ne virent pas l'ange qui l'apportait, lequel ne fut aperçu que du roi. Enfin, saint Michel se retira, suivi de ses lumineux compagnons. Il emmena la jeune fille dans un oratoire voisin, où il la laissa en prières. Et plus d'une heure, Jeanne y demeura, étendue sur le sol, les bras en croix, remerciant Dieu pour son infinie bonté.

Avant de se retirer, Jeanne avait demandé au roi s'il estimait posséder enfin à son sujet les garanties désirées ; à quoi Charles avait répondu qu'il aurait désormais confiance en elle : il venait de recevoir communication des conclusions rédigées par les clercs de Poitiers. En Jeanne, disaient-ils, on ne pouvait trouver que bien, humilité, simplesse et droiture.

IV. — ORLÉANS

Des provisions et des vivres avaient été rassemblés à Blois pour les habitants d'Orléans qui luttaient héroïquement, désespérément, depuis le 28 août 1428, contre les armées anglaises. Mais comment les leur faire parvenir? Les assiégeants avaient entouré la place d'une ceinture de "bastilles", tours et redoutes encloses de fossés, qui en fermaient l'accès. Les boulevards et les faubourgs de la ville



Prise de Jargeau

étaient déjà tombés entre leurs mains. « Et de vrai, écrit un contemporain, si les Anglais prenaient Orléans, ils pourraient très facilement se faire seigneurs de France et envoyer le Dauphin quérir son pain à l'hôpital. » Or, la situation de la ville était désespérée. Le roi et son conseil se décidaient à mettre Jeanne à l'épreuve, en la chargeant de faire pénétrer dans Orléans les vivres réunis à Blois.

« Je leur ferai mener les vivres, répondit-elle gaiement, par mon martin! » C'était son exclamation familière, comme si elle avait dit : "par mon bâton".

Et le roi, après avoir choisi pour veiller sur la Pucelle, un sage et prudent écuyer, Jean d'Aulon, lui fit faire à Tours, ville célèbre par ses armuriers, un "blanc harnais", c'est-à-dire une armure de guerre en plates d'acier, et lui donna à son désir un destrier blanc et des éperons d'or. Elle-même se commanda une bannière, une longue bannière en toile de lin blanche, où, sur un semis de fleurs de lis d'or, elle fit peindre, par un artiste écossais, un Dieu de majesté assis sur un arc-en-ciel, tenant d'une main le globe du monde et levant l'autre pour bénir, entre deux anges agenouillés ; et, pour devise, elle y fit écrire ces mots qui étaient gravés sur la bague que lui avait donnée sa mère : *Jhesu-Maria.*

Le roi avait réuni, pour être placés sous ses ordres, dix mille hommes.

— Mais les saurez-vous conduire ?

— Par mon martin, ils seront bien menés !

Et Jeanne arriva à Blois, avec ses soldats, le 27 avril. Avant d'en repartir, elle dicta pour les chefs de l'armée anglaise une lettre par laquelle elle les sommait de lever le siège d'Orléans et de retourner dans leur pays. Le convoi des provisions, chariots de blé et bétail, destinés à la ville assiégée, fut ordonné en hâte, et l'on se remit en route (28 avril).

A dire vrai, les hommes de guerre trouvaient que l'armée en marche, sous les ordres de la Pucelle, offrait un singulier aspect. En tête, venaient des prêtres qui chantaient le *Veni Creator.* Puis, la blanche bannière, dont les porteurs avaient dû, au moment du départ, recevoir les sacrements, suivait Jeanne, en sa brillante armure, entourée des principaux capitaines. « En chevauchant, elle portoit aussi gentiment son harnois que si elle n'eût fait autre chose de sa vie. » Enfin, la masse de l'armée.

Sans consulter la Pucelle, et contre son gré, les chefs militaires lui firent prendre la rive gauche de la Loire, la Sologne; Orléans et les forces anglaises se trouvaient sur la rive droite, en Beauce. Il est vrai que la route adoptée avait l'avantage d'offrir toute sécurité. A cette date, les Français, échaudés en vingt rencontres, tremblaient encore à l'approche des Anglais. On coucha à la belle étoile la nuit du 28 au 29 avril; le 29, Jeanne et ses compagnons arrivaient en vue d'Orléans, mais pour constater l'impossibilité de faire traverser le fleuve à une armée nombreuse. C'était donc Jeanne qui avait eu raison en voulant qu'on prît la rive droite, et il fallut remonter jusqu'à Blois, d'où l'on était parti, pour revenir sur Orléans par le chemin que la Pucelle avait désigné dès le premier moment. Quant à Jeanne elle-même, elle réussit à traverser le fleuve avec une



Bataille de Patay

partie des vivres : bœufs et moutons, banneaux remplis de blé, conserves de porc salé, qu'elle fit embarquer sur des chalands et des sentines, larges bateaux plats, avec lesquels elle parvint sous les murailles de la ville assiégée.

Et c'est ainsi que s'accomplissait déjà une partie des promesses qu'elle avait faites. Les vivres, que les Orléanais avaient attendus avec tant d'impatience, étaient entre leurs mains. L'imagination des assiégés s'en enflammait, elle exaltait leur enthousiasme. Le jeune et brave Dunois, qui exerçait dans la ville les fonctions de lieutenant du roi, décida que, pour éviter une trop grande affluence et des désordres possibles, la jeune fille n'entrerait dans la ville qu'après nuit close. La foule n'en fut pas moins énorme; elle criait : Noël! Noël! Jeanne s'avançait sur son cheval caparaçonné de drap blanc battu d'or. Autour d'elle, des porteurs de torches, dont les lueurs mouvantes se répétaient en chauds reflets sur sa luisante armure. Et les Orléanais qui, la veille encore, « se trouvoient en si grand doubte de non estre secoururz et perdus tous corps et biens, se sentoient déjà tout réconfortez et comme désassiégez, par la vertu divine qu'on leur disoit estre en ceste simple pucelle, qu'ils regardoient moult affectueusement. »

Aussi lorsque le lendemain, dimanche 1er mai, avec un cortège d'hommes de guerre, elle parcourut les rues de la ville, les gens se précipitaient-ils sur son passage, au risque de se faire fouler par les chevaux.

Le mercredi 4 mai, arrivèrent les troupes qui étaient remontées jusqu'à Blois. Aussitôt, Jeanne ordonna de faire sonner les trompettes; son étendard fut porté par les rues, groupant les combattants et, après avoir fait ouvrir la porte de Bourgogne, à l'est de la ville, elle marcha par la route d'Autun sur la bastille, dite de Saint-Loup, construite sur le bord du fleuve, laquelle, à la surprise des Français eux-mêmes, fut emportée d'un seul élan. La redoutable ceinture de sable et de pierres, dont sept mois de travaux incessants avaient entouré la ville assiégée, était déchirée.

Le lendemain, jeudi 5 mai, était jour de l'Ascension. Jeanne ne voulait pas qu'en la fête du Seigneur, du sang fut répandu. Heures de répit qu'elle mit à profit pour faire aux assiégeants de nouvelles propositions de paix : elle les leur fit lancer, écrites sur une feuille de parchemin qu'on enroula autour d'une flèche, puisque aussi bien, leur disait-elle, ils avaient arrêté, contre tout droit, les hérauts d'armes qu'elle leur avait précédemment envoyés.

Un pont de dix-huit arches faisait communiquer Orléans avec la rive droite du large fleuve ; mais les assiégés l'avaient rompu vers le milieu pour empêcher l'invasion de la ville par les Anglais maîtres du fort des Tourelles, — deux tours principales flanquées de tourelles coiffées en poivrières — construit à l'extrémité méridionale du pont. Jeanne vint jusqu'au bout de la dernière des arches conservées et, de là, penchée sur le fleuve, en s'adressant aux Anglais qui se pressaient aux ouvertures pratiquées dans les murailles et aux créneaux du fort, elle renouvela ses exhortations. Mais les Anglais, le capitaine notamment qui commandait dans la citadelle, lui répondirent par de telles grossièretés, que la



La communion aux mourants

jeune fille en versa des larmes. Du moins avait-elle fait tout ce qui dépendait d'elle pour éviter un nouveau carnage.

Dès le vendredi 6 mai, traversant le fleuve avec ses hommes, dans des barques et des chalands, elle donne l'assaut à la bastille Saint-Jean-le-Blanc, bondée d'Anglais. Au milieu de la mêlée, sous les traits, les carreaux et les pierres que faisait pleuvoir l'ennemi, elle criait aux siens, en agitant son enseigne : « Au nom Dieu ! hardi ! en avant ! en avant ! » Une partie seulement des siens l'avaient suivie ; les autres étaient demeurés avec ceux des capitaines qui estimaient que la Pucelle menait vraiment les affaires par trop vivement ; mais l'impulsion donnée était telle que la bastille Saint-Jean-le-Blanc fut emportée comme l'avait été la bastille Saint-Loup, en coup de vent. Les Anglais, au nombre de plusieurs centaines, furent passés au fil de l'épée et Jeanne ordonna de mettre le feu à la construction, comme elle l'avait déjà fait pour Saint-Loup l'avant-veille. Après quoi, ses hommes pensaient qu'on allait rentrer dans la ville : Jeanne les entraîna à l'assaut de la bastille des Augustins. Celle-ci avait été établie par les Anglais, dans le couvent de ce nom, en face du fort des Tourelles. Comme Saint-Loup et Saint-Jean-le-Blanc, les Augustins succombèrent sous la rafale guerrière que l'héroïne déchaînait.

Au moins, pensaient les Français, nous allons à présent rentrer dans la ville.

— Par mon Martin, déclarait Jeanne, j'aurai demain les tours de la bastille du pont (les Tourelles) ; je ne rentrerai dans Orléans, qu'elles ne soient dans les mains du bon roi Charles !

Représentons-nous la topographie des lieux.

Jeanne est sur la rive gauche de la Loire, en Sologne ; en face, Orléans s'étend sur la rive droite. Un pont fait communiquer la ville avec la rive opposée, dont l'entrée, sur cette rive opposée, est défendue par un fort, les Tourelles. Au début du siège, les Anglais avaient construit, comme il vient d'être dit, vis-à-vis des Tourelles, la bastille des Augustins. Après quoi, ils s'étaient rendus maîtres des Tourelles, ce qui avait obligé les Orléanais de rompre le pont pour empêcher leurs ennemis, devenus maîtres de la forteresse qui en commandait l'entrée, de pénétrer dans la ville.

Jeanne veut profiter de l'ardeur, de la confiance qu'elle a inspirées à ses hommes, de la terreur dont ses rapides exploits ont rempli les Anglais. « Jamais, je n'ouïs parler de telle, s'écrie Suffolk, leur capitaine, si ce n'est diable d'enfer ! » Au reste, n'est-ce pas ce qui caractérise principalement sa " manière " et qui constitue peut-être toute sa stratégie ? aller sans cesse et immédiatement en avant.

Le lendemain, 7 mai, dès l'aube, Jeanne lance contre les Tourelles un assaut furieux. « Qui m'aime me suive ! » s'écrie-t-elle. Français et Écossais avancent en cohortes pressées les yeux sur sa bannière blanche. Les échelles sont dressées, Jeanne y monte la première, mais elle est frappée d'un vireton qui traverse l'épaulière de son armure. Les Anglais poussent des cris de triomphe : la " sorcière " est blessée, son charme en doit être détruit; mais à peine s'est-elle retirée un instant du combat, pour donner à un praticien le temps de mettre



La marche sur Reims

sur sa blessure de l'huile d'olive et pour adresser une prière à Dieu, que, guérissant son mal à force d'énergie et de volonté, Jeanne reparaît ardente, vaillante, pour reprendre l'assaut où elle remonte entre les premiers. Les Français trépignaient. Jeanne leur criait :

« Amis, ne doutez, la place est à vous ! »

Tandis que les Anglais, en retrouvant l'enfant radieuse, heureuse, à la même place où, quelques heures auparavant, ils l'avaient vue tomber couverte de sang, furent effrayés. " La sorcière ! " criaient-ils, les yeux hagards, en désignant du doigt la fine silhouette vêtue d'acier. A ce moment, les Orléanais s'avançaient sur le pont par la rive opposée, pour attaquer les Tourelles de leur côté et prendre les ennemis à revers. Pour y parvenir, ils jetaient une passerelle faite de planches de bois reliées et consolidées par des lames de fer, par-dessus l'arche du pont qui avait été rompue.

Mais le soir approchait. L'entrain des Français semblait faiblir et leurs capitaines, étourdis par cette nouvelle manière, pareille à un vent de tempête, d'assaillir les forteresses les unes immédiatement après les autres, proposaient de remettre la suite au lendemain :

« Suivez-bien mon étendard, répondait Jeanne — elle venait de le confier à un soldat basque qui combattait à ses côtés — suivez l'étendard jusqu'au moment où la queue en touchera aux parois des tours. »

Le Basque allait de l'avant, enhardi et fier, à la tête d'une poignée de coustiliers. L'un d'eux s'écrie : « La queue de la bannière touche le mur ! » Dunois venait de faire sonner la retraite, mais c'était aux ordres de Jeanne que l'on s'attachait :

« La bannière touche le mur, criait-elle, hardi ! et entrez, tout est à vous ! » « Et oncques ne vit-on volée d'oisillons eux parquer en un buisson comme chacun monta contre le dit boulevard. »

A peine les Anglais, frappés d'épouvante, se défendirent-ils encore.

C'est ainsi que, le vendredi 7 mai 1429, les Tourelles d'Orléans furent reprises.

Et comme les Orléanais fermaient la retraite de l'autre côté du pont, les Anglais furent massacrés pour la plupart. Sous la poussée des assaillants, nombre d'entre eux se précipitèrent dans le fleuve, où, entraînés par leurs armures de fer, ils coulèrent à pic. Les survivants furent emmenés prisonniers dans la ville, pieds nus, liés de cordes, deux à deux.

Douloureusement blessée à l'épaule vers le milieu de la journée, Jeanne n'avait rien mangé depuis le matin ; elle avait soutenu tout l'effort de l'attaque, infatigable sous son armure de fer ; et le soir la trouvait encore vaillante, allante, joyeuse. De la nuit clause à l'aube crevée, les clochers d'Orléans firent retentir des chants de gloire ; les feux de joie s'allumaient aux carrefours ; rues et venelles repétaient en échos sonores : « Noël ! Noël ! » tandis que les buccines de cuivre sonnaient des marches de triomphe.

Le lendemain, ce qui restait de l'armée anglaise levait le camp. Vêtue d'un jaseran, ce qui veut dire d'une cotte de mailles légère, Jeanne vint sur les



Le Sacre

remparts d'où elle observa les " croix rouges " qui levaient le camp.

Jeanne ne voulait pas qu'on poursuivît les Anglais, qu'on les massacrât dans leur retraite. N'avait-on pas atteint le résultat désiré, la levée du siège ? Et ce beau dimanche de mai, qui s'ouvrait sous un ciel baigné de lumière, au son des cloches bénites qui sonnaient allègrement, ne devait-il pas être consacré entièrement à Dieu, en actions de grâces et en prières ?

V. — REIMS

La délivrance d'Orléans produisit un effet immense, non seulement en France, mais au-delà des frontières. Le courage des Français, amorti par tant de revers, en renaissait avec une force nouvelle. Christine de Pisan le disait en son cher langage :

L'an mil quatre cent vingt-neuf,
Reprint à luire le Soleil.

Voici que, de toutes parts, les hommes d'armes accouraient pour se ranger sous la bannière de linon blanc, heureux de combattre à son ombre, dussent-ils le faire à leurs propres dépens : « Si y venoient de toutes parts, croyant fermement que la dite Jeanne venoit de par Dieu, et plus pour cette cause que en intention d'avoir soldes ou profits du roy. » Ce qui suit est plus touchant encore : « Et plusieurs gentilshommes, non ayant de quoy eux armer et monter y alloient comme archers et coustiliers (serviteurs des hommes d'armes), montés sur petits chevaux. » Quand de pareils mouvements se produisent au sein d'un pays, la victoire fugitive revient sous ses drapeaux.

Les Anglais, au contraire, s'épouvantaient. « Or, auparavant qu'elle arriva, lisons-nous dans la *Chronique de la Pucelle*, deux cents Anglais chassaient aux escarmouches cinq cents Français : et, depuis sa venue, deux cents Français chassèrent quatre cents Anglais. » Telle fut la panique semée parmi les " croix rouges", que Bedford dut faire expédier des lettres aux capitaines établis par lui dans les ports de France, pour leur ordonner d'arrêter les déserteurs qui y affluaient en réclamant des bateaux pour repasser la Manche ou la mer du Nord ; tandis que l'on ne parvenait plus à embarquer, en Angleterre, les soldats destinés à la campagne de France.

L'apparition de la Pucelle eut, pour la cause de Charles VII, un autre effet non moins important. Nous avons déjà indiqué la division qui s'était introduite parmi ses conseillers et ses capitaines. Par son autorité surnaturelle, Jeanne rétablit l'union entre eux. Cependant, elle ne parvint pas à déterminer le roi à marcher sur Reims immédiatement après la levée du siège d'Orléans. La ville du sacre se trouvait au cœur d'un pays encore occupé par l'ennemi et il semblait plus expédient de commencer par "nettoyer" les bords de la Loire.



Les paysans sur le passage de Jeanne.

Le 12 juin, sous la direction de la Pucelle et du duc d'Alençon, l'armée du roi assaillit Jargeau. Elle avait emmené d'Orléans une forte artillerie, couleuvrines, veuglaires, bombardes et canons, entre autres, la pièce célèbre qui lançait de gros boulets de pierre, nommée *la Bergère*. La place était défendue par une forte garnison, sous les ordres de Suffolk. Alençon aurait voulu différer l'assaut :

« Ah! gentil duc, lui dit Jeanne, as-tu peur? »

Et la Pucelle fit commencer l'attaque, une attaque à sa manière, violente et farouche. A sa coutume aussi, au premier rang des assaillants, elle portait sa bannière; alors, par un mâchicoulis, un Anglais laissa choir sur elle une grosse pierre, dont la jeune fille fut renversée; mais déjà elle s'est redressée :

« Amis! amis! sus! sus! Le Seigneur a jugé les Anglais; voyez, ils sont nôtres! »

Et les Français entraient dans la place. Une partie de la garnison fut massacrée, le reste fut conduit, noué de cordes, à Orléans. Parmi les prisonniers, se trouvait le capitaine Suffolk. Au son des trompettes, la petite place fut mise à sac. On voyait les soldats sortir des maisons d'où ils emportaient vaisselle d'argent et plats d'étain, lits et bahuts, draps et couvertures et toute la gamme des ustensiles de ménage : par-dessus leurs armures, ils en étaient tout hérissés.

Après la prise de Jargeau, Jeanne revint avec ses soldats à Orléans où les bourgeois ne surent que faire pour témoigner à leur libératrice leur joie et leur reconnaissance. Elle y resta deux jours, puis elle gagna, avec sa petite armée, Meung-sur-Loire (15 juin), dont les défenseurs capitulèrent après quelques pourparlers.

Le 16 juin, Beaugency ouvrit ses portes devant Jeanne et ses compagnons d'armes qui apprenaient, le lendemain, l'approche des forces anglaises expédiées de Paris, sous les ordres de deux capitaines fameux, Falstaff et Talbot, au secours de Beaugency, dont on ignorait encore la prise.

« Les Anglais sont à nous! » s'écria Jeanne, dans un mouvement de joie. Elle indiquait de la main les blancs nuages qui passaient au-dessus de sa tête :

« Les Anglais seraient-ils accrochés là-haut, que nous les aurions! »

D'autre part arrivait, avec cinq cents hommes d'armes, le plus redouté des capitaines français de ce temps, le connétable Arthur de Richemont. Il était frère du duc de Bretagne. Soldat impétueux, vaillant et brutal, il possédait quelques-unes des qualités maîtresses qui font les chefs de guerre; mais comme il était brouillé avec le favori du roi, La Trémoïlle, Charles VII repoussait ses services. Il arrivait, attiré, lui aussi, par les hauts faits de la Pucelle. A cause de la disgrâce dont il était frappé, Alençon ne voulait pas l'accueillir; mais Jeanne était trop française, trop guerrière pour ne pas tendre la main à ce soldat. En sa pensée droite et simple, elle ne pouvait comprendre la prudence qu'exigeaient les intrigues de Cour. Elle n'imaginait pas que La Trémoïlle, mince cervelle aux rancunes égoïstes, lui en deviendrait, de ce jour, irrémédiablement hostile et ne cesserait plus de travailler à tourner contre elle les conseillers du roi.



Jeanne et les enfants

Pour le moment, Jeanne ne songeait qu'à l'armée qu'il s'agissait de disposer en ordre de bataille. Il fut décidé qu'un corps d'éclaireurs, soixante ou quatre-vingts cavaliers d'élite, prendraient les devants pour reconnaître l'ennemi. L'avant-garde, à laquelle Richemont se joignit avec ses cinq cents hommes d'armes, fut placée sous les ordres de La Hire. Le gros de l'armée restait confié au duc d'Alençon, lieutenant général des armées du roi, à Dunois et au maréchal de Rais ; l'arrière-garde, enfin, fut placée sous les ordres de la Pucelle.

Au moment de mettre l'armée française en mouvement, les capitaines demandèrent à Jeanne son opinion sur la manière dont il fallait se comporter devant l'ennemi, car les éclaireurs n'avaient pas tardé à reconnaître les positions qu'il avait prises près du hameau de Lignerolles, aux abords de Patay, dans une plaine où jaunissaient des champs de blé et tournaient quelques moulins à vent. Les Anglais s'y étaient installés derrière des haies et des buissons dont ils espéraient faire une ligne de défense. A sa coutume, la Pucelle donna des instructions de la plus grande simplicité :

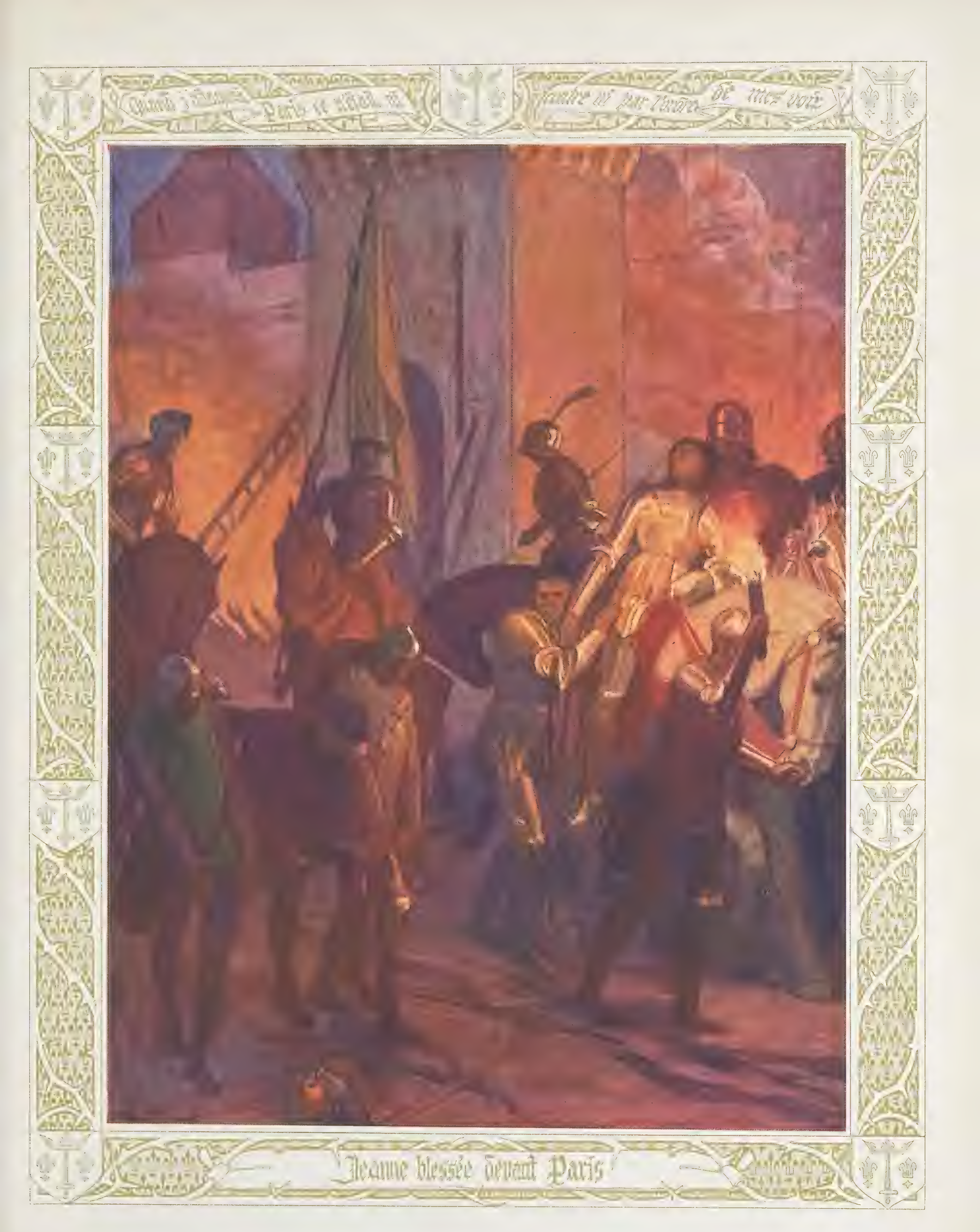
« Foncez sur les Anglais et frappez hardiment, ils prendront la fuite. »

Et voilà bien ce que fit La Hire, par un beau soleil de juin, sur les deux heures de l'après-midi, avec tant de diligence, de fougue et d'emportement, qu'avec sa seule avant-garde, il décida du gain de la bataille. Enfoncés au premier choc, les Anglais lâchèrent pied en une lamentable déconfiture. Falstaff, le vainqueur de la journée des Harengs, prit la fuite des premiers, bride abattue. Les plus réputés des chefs anglais, Talbot, Ramston, Scales, se trouvèrent parmi les prisonniers. Deux ou trois mille hommes massacrés, plusieurs centaines de captifs, le reste en débandade : l'armée du roi d'Angleterre était anéantie.

Quant aux troupes de Charles VII, leurs pertes furent à peu près nulles (18 juin 1429). La nouvelle du fait d'armes parvint le lendemain à Paris, où elle trouva les conseillers du roi d'Angleterre réunis autour du régent Bedford, « laquelle nouvelle, écrit Monstrelet, leur fut tant dure à oïr, que les aulcuns, en plein conseil, en commencèrent à plourer. »

Au moment de la vie de Jeanne d'Arc où nous sommes parvenus, le 21 juin 1429, Perceval de Boulainvilliers, chambellan de Charles VII et sénéchal de Berry, adressait au duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, une lettre où il traçait de l'héroïne un portrait des plus vivants :

« Cette jeune fille, lui écrit-il, est d'une physionomie élégante ; son geste est viril, elle parle peu et témoigne, dans ses paroles comme dans ses actes, d'une admirable prudence. Sa voix est grêle comme celle d'une femme ; elle mange peu et boit moins encore. Elle aime les chevaux, les belles armures, les soldats et la société des gentilshommes. On la voit, par moments, répandre d'abondantes larmes ; mais, généralement, son visage est souriant. Son ardeur à la peine, son endurance à porter les armes et aux fatigues de la guerre, est telle qu'on la verra rester une semaine tout entière, nuit et jour dans son harnais de fer. Elle répète que les Anglais n'ont aucun droit sur la France. »



Jeanne blessée devant Paris

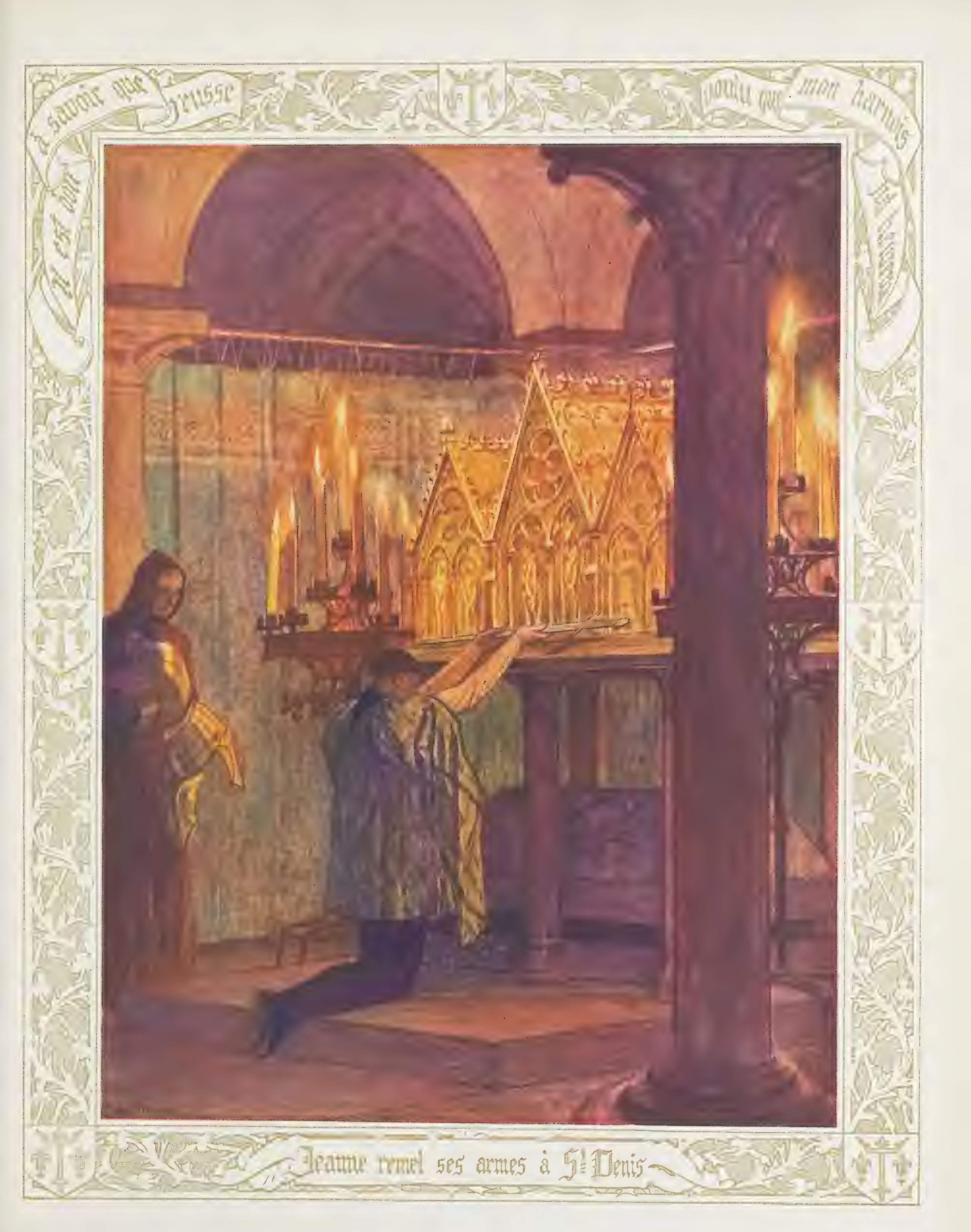
Elle parlait peu et, quand elle le faisait, c'était pour s'entretenir de Dieu, de la Vierge Marie et des anges ; ou bien, avec les hommes d'armes, des affaires militaires. Elle détestait les discussions, les bavardages frivoles, les vains plaisirs, les jeux de dés. Son temps était partagé entre la prière et les exigences de sa vie militaire ; attentive, du reste, à tout ce qui se disait concernant les intérêts du royaume, afin de pouvoir être, à l'occasion, de bon conseil.

Le duc d'Alençon, celui de ses compagnons d'armes auquel elle témoigna le plus de confiance, déclare de son côté : « En tous ses actes, excepté quand il s'agissait d'affaires militaires, Jeanne était simple et jeunette ; mais elle était très experte à la guerre, qu'il s'agît de manier la lance ou de rassembler les troupes, ou de disposer l'armée en marche ou en bataille, ou d'ordonner un train d'artillerie; un chacun s'étonnait de sa prudence et de sa prévoyance en tout ce qui concernait le militaire, pareille à un capitaine instruit par vingt ou trente années de pratique, et surtout en tout ce qui concernait l'artillerie. »

Aussitôt après la victoire de Patay, Jeanne reprenait, avec une énergie accrue, son projet de marche immédiate sur Reims, où celui qu'elle appelait encore le Dauphin devait être couronné. Mais, entouré qu'il était de conseillers jaloux, compliqués, déformés par les intrigues de cour, et dont chacun ne considérait guère que son intérêt personnel, Charles VII hésitait, tergiversait, remettait d'un jour à l'autre. Le 22 juin, on vit Jeanne, à Saint-Benoît-sur-Loire, le supplier, en répandant des larmes, de ne plus tarder. Elle lui demandait aussi de laisser rentrer en faveur le connétable de Richemont. Son cœur voulait l'union de tous les Français, et, du premier moment, elle avait apprécié ce magnifique soldat. Peine perdue. Égoïste et mesquin, La Trémoïlle demeurait inflexible : il gouvernait le roi.

De Saint-Benoît-sur-Loire, la Cour se rendit à Gien avec la Pucelle. Jeanne pressait toujours le roi de se mettre en route pour Reims ; mais les membres du Conseil continuaient à patauger dans des combinaisons politiques. Seules, les idées de Jeanne étaient justes à ce moment : profiter du désarroi de l'ennemi, du prestige que l'on tirait d'une succession de victoires foudroyantes, pour faire couronner Charles VII dans la cathédrale de Reims, ce qui ferait de lui, sans conteste, pour le pays tout entier, le véritable roi de France ; puis marcher aussitôt de Reims sur Paris, et de Paris sur Rouen. Le plan assurait la délivrance du pays en quelques semaines. « Mais l'*Hôtel du roi,* dira un écrivain qui s'est fait le porte-parole du duc d'Alençon, l'Hôtel du roi déconseilloit d'entreprendre le chemin d'aller à Reims, disant qu'il y avoit plusieurs cités, autres villes fermées, châteaux et places fortes, bien garnis d'Anglais et de Bourguignons, entre le dit lieu de Gien et Reims. La Pucelle disoit qu'elle le savoit bien, mais que de tout cela ne tenoit compte. » Perceval de Cagny ajoute : « Et, par dépit, la Pucelle se délogea et alla loger aux champs. »

Premier et grave symptôme du désaccord qui s'est formé et qui ira, désormais, s'accentuant de jour en jour, entre Jeanne d'une part, et, de l'autre, le Conseil



Jeanne remet ses armes à St Denis

de la Couronne, dont il était difficile à Charles VII de ne pas tenir compte.

Pour l'instant, l'autorité de la Pucelle sur l'armée et sur le pays tout entier, était si grande, que Charles VII dut lui céder.

Et voici la belle marche sur Reims : des prêtres précédaient l'armée, portant des croix et chantant des cantiques. L'ost paraissait comme éclairé par la bannière du Dieu de majesté, et qui semblait avoir essaimé autour d'elle, car les hommes d'armes, pour marquer leur attachement à la jeune guerrière, se faisaient faire de blancs pennons semblables au sien, qu'ils portaient avec confiance au bout de leurs lances peintes de vives couleurs ; aussi bien les bourgeois qui accouraient aux créneaux de leur enceinte, pour assister de loin au passage de l'armée, croyaient voir, par un gracieux mirage, des centaines d'oiseaux blancs ou de grands papillons, voleter au-dessus des cimiers des hommes d'armes, à la lumière du soleil.

Quand on approchait des villes, Jeanne, suivie des quelques écuyers qui composaient son escorte, s'avançait jusqu'auprès des remparts et là, par-dessus les fossés, elle criait de sa voix claire : « Rendez-vous au roi du ciel et au gentil roi Charles ! »

Ainsi, l'armée royale entra dans Troyes. Tournai, Châlons, Reims envoyaient spontanément les clés de leurs portes ; Auxerre, qui relevait directement de la couronne de Bourgogne, fournissait vivres et provisions.

Jeanne allait à cheval entre Jean d'Aulon, son écuyer, et Louis de Contes, dit Mugot ou Imerguet, son page, qui portait sa lance. Elle était en armure d'acier, moins la cuirasse, n'ayant sur le corps que son pourpoint recouvert d'une huque déchiquetée. La coiffure se composait d'un heaume sans visière.

L'entrée dans Reims, d'où se sauvaient en hâte, poursuivis de " dures et estranges paroles ", les seigneurs de Sauveuses et de Châtillon, représentants du duc de Bourgogne, se fit au milieu des ovations populaires, le 16 juillet 1429. Le lendemain devait avoir lieu le couronnement; mais avant l'acte qui devait consacrer solennellement les droits de son "gentil Dauphin", Jeanne tenait encore à écrire au duc de Bourgogne pour lui demander de revenir à la fidélité qu'il devait à son roi.

Peu auparavant, elle avait adressé à l'archevêque de Reims, Regnault de Chartres, chancelier du royaume, une autre lettre dont la réponse lui parvint en ce même jour. Jeanne lui réclamait la couronne d'or que l'archange saint Michel lui avait remise à Chinon, afin qu'il la fît servir au sacre du roi. On imagine les sentiments de Regnault de Chartres à cette mise en demeure. Il répondit à la jeune fille qu'elle " avait mal rêvé ". Mais Jeanne tint bon et exigea avec insistance la couronne apportée par l'archange Michel. Le prélat répondit encore que cette couronne n'était qu'une vision. Alors Jeanne se fâcha. Elle saisit de sa réclamation les bourgeois de Reims eux-mêmes, en les menaçant des pires fléaux si leur archevêque s'obstinait à dérober " le signe de Dieu ". Et l'on rapporte qu'un terrible orage, comme pour appuyer la menace, éclata ces mêmes jours sur la région. Et Jeanne — qui en toute autre circonstance se serait désolée du moindre retard —



Attaque de St Pierre de Moustier

voulait différer la cérémonie du sacre jusqu'à ce que la couronne eût été apportée. Mais il fallait se hâter, lui disait-on, car « les habitants de la ville ne pouvaient supporter la charge d'approvisionner une si grande armée pendant plus longtemps. » Le sacre eut donc lieu avec la couronne traditionnelle conservée dans le trésor de l'église. « Mais si l'on avait attendu, dira Jeanne au procès, on aurait eu une couronne mille fois plus riche. »

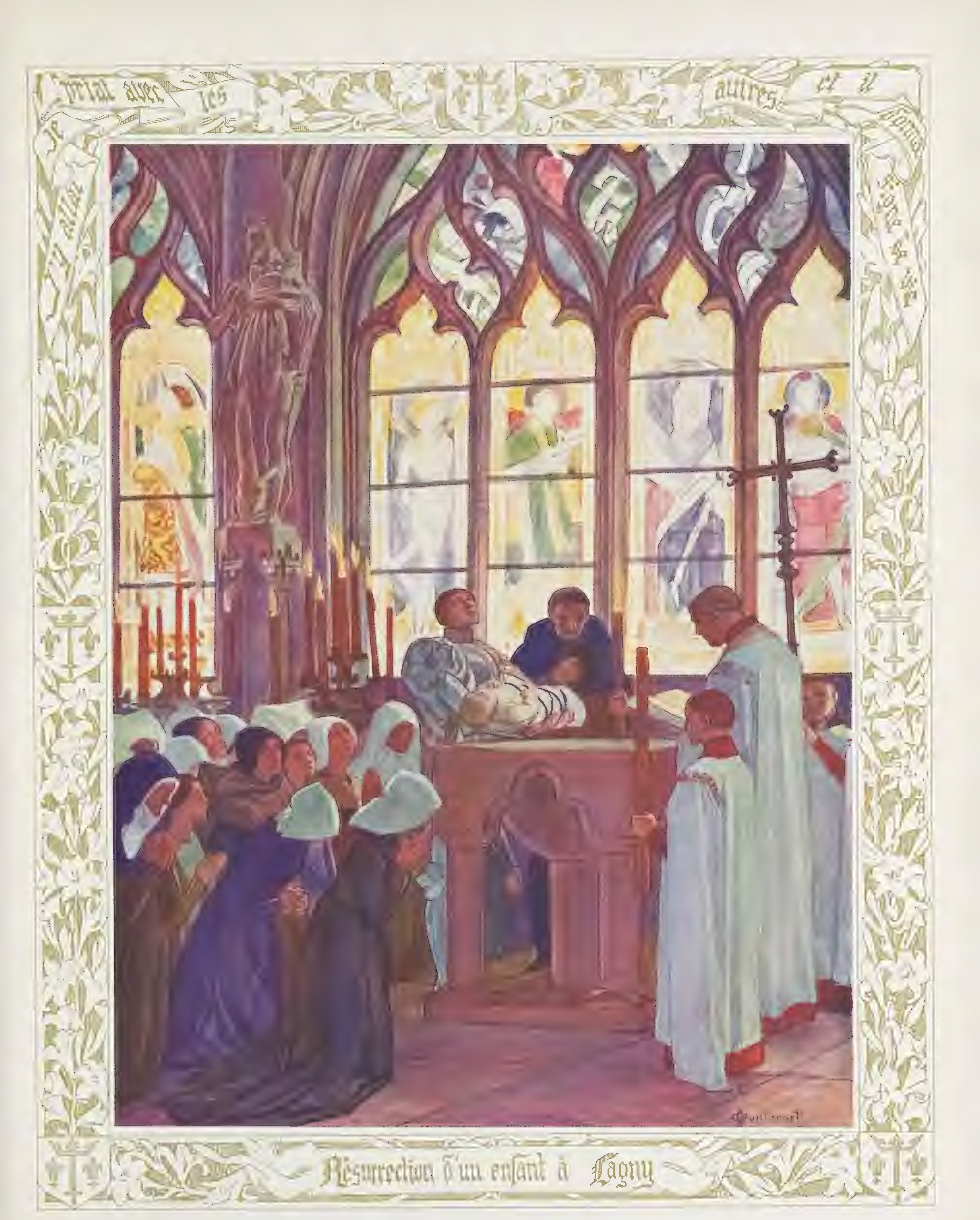
La cérémonie du sacre commença le 17 juillet à neuf heures du matin. Elle est décrite, dans une lettre du même jour écrite par Pierre de Beauvais à la reine de France et à sa mère Yolande d'Aragon. « Ce fut une admirable chose à voir que ce beau mystère, solennel et bien orné. » La Pucelle priait aux côtés du roi, jouxte les marches de l'autel. Auprès d'elle, un moine tenait sa bannière, qu'elle prit elle-même un moment en main. La foule faisait retentir les hautes nefs des cris mille fois répétés de " Noël ! Noël ! " Par les grands vitraux, dans la blancheur de l'église, le soleil répandait des rais multicolores. Et Jeanne se précipitait aux pieds de son prince, émue de joie ; elle lui disait, en lui embrassant les genoux : « Gentil roi, or est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi. »

« Et une grande pitié, dit l'un des spectateurs, vint à ceux qui la virent ainsi, et beaucoup pleuroient. »

VI. — PARIS

A peine le roi était-il couronné, que Jeanne demandait avec instance qu'on ne différât pas d'un jour la marche sur Paris. Il importait de prévenir les Anglais qui se disposaient à jeter dans la capitale les troupes nécessaires à sa défense ; d'autre part, un complot s'y était formé, comprenant des gens de toutes les classes, qui se proposaient d'ouvrir les portes à Charles VII. Ainsi, Jeanne fit décider qu'on se mettrait en route dès le 18 juillet. Pourquoi donc, contrairement à cette résolution, traîner trois jours encore à Reims ? Pour y recevoir des messagers envoyés par le duc de Bourgogne, à qui les ministres de Henri VI avaient confié le gouvernement de Paris, cependant que le cardinal Henri Beaufort, évêque de Winchester, débarquait à Calais et s'avançait à marches forcées, avec trois mille cinq cents soldats anglais destinés à renforcer la garnison de la grande ville.

Et puis, ne fallait-il pas, après le sacre, aller à Saint-Marcoul de Cobeny pour la cérémonie des écrouelles ? A Saint-Marcoul, le 21 juillet, le roi reçut les clefs de la cité de Laon. Mais, en plein triomphe, l'héroïne sentait peser sur elle une lourde tristesse ; elle sentait, dressée contre elle, l'hostilité des conseillers du roi. Elle poussait désespérément le roi sur Paris. Les journées de Reims avaient encore accru son prestige et, bon gré mal gré, mal gré plutôt, on dut encore lui obéir. Le 23 juillet, le roi et la Pucelle sont à Soissons, où les



Résurrection d'un enfant à Lagny

traînailleries reprennent, tandis que, le 25 juillet, Beaufort, avec ses Anglais renforcés de contingents picards que lui avait fait parvenir le duc de Bourgogne, entrait dans Paris. Sourds à la voix de la Pucelle, les conseillers du roi venaient de faire perdre à leur maître l'occasion du triomphe définitif.

Enfin, l'influence du Conseil reprenant le dessus, le roi fit retraverser la Marne à son armée, le 1er août, à Château-Thierry. La route de Paris était abandonnée, et l'ordre se répandait de rebrousser chemin sur la Loire.

Comme pour la consoler, le roi accordait à la Pucelle la remise générale des taxes qu'elle avait sollicitées pour les habitants de Greux et de Domrémy, faveur qui subsistera jusqu'au XVIIIe siècle ; pour la consoler des trêves qu'il venait de conclure avec le duc de Bourgogne, trêves au cours desquelles il s'interdisait toute attaque contre la capitale. Jeanne en parle, non sans amertume, dans une lettre qu'elle adresse aux Rémois, le 5 août :

« Des trêves qui sont ainsi faites, dit-elle, je ne suis point contente, et je ne sais si je les tiendrai ; mais si je les tiens, ce sera seulement pour garder l'honneur du roi. Au reste, ajoute-t-elle, il ne faut pas que les Bourguignons s'imaginent qu'ils vont nous jouer, car je tiendrai et maintiendrai ensemble l'armée du roi, pour être prête au chef des dits quinze jours, c'est-à-dire à l'issue des trêves, s'ils ne font la paix. »

A la plus grande satisfaction des diplomates du Conseil, l'armée battait donc lentement en retraite, quand, dans la matinée du 6 août, on s'aperçut que cette retraite même était coupée par les Anglais. Ils étaient sortis de Paris, sous les ordres de Bedford qui, après avoir réuni toutes ses forces, était accouru en doublant les étapes. Les Français se préparaient à passer la Seine à Bray, dans les environs de Provins, quand ils trouvèrent la tête du pont occupée par leurs adversaires. La consternation qui en résulta pour l'archevêque de Reims et pour ses amis, ne fut pas partagée dans les entours du roi par ceux qui suivaient le parti de la Pucelle ; nous voulons dire : le duc d'Alençon, le duc René de Bar, le comte de Dunois, le comte de Vendôme, Gui de Laval, le maréchal de Rais. Avec joie, au contraire, ils accueillirent l'obligation où l'armée se trouvait de revenir sur les champs de bataille. Elle approchait de Crépy-en-Valois. Jeanne chevauchait entre l'archevêque de Reims et son cher Dunois. Le peuple se précipitait sur son passage, au risque de se faire écraser sous les pas des chevaux, et criait à s'époumonner : « Noël ! Noël ! »

« Quel bon peuple, dit la Pucelle, jamais je n'en ai vu de si joyeux de la venue du roi. Que je serais heureuse, à ma mort, d'être enterrée ici ! »

Et comme Regnault lui objectait :

— Jeanne, vous pensez donc à mourir?

— Où il plaira à Dieu ; mais que je voulusse qu'il me laissât quitter les armées ! J'irais dans mon pays, servir mon père et ma mère, auprès des miens qui seraient tant heureux de me voir ! »

Jeanne sentait d'instinct que sa mission était terminée. Parmi les hostilités



Prise de Jeanne à Compiègne

qui travaillaient contre elle, dans les sombres couloirs où s'agitait la Cour, elle se sentait impuissante ; mais son cœur s'était attaché à ce beau métier des armes, qu'elle avait appris à connaître depuis plusieurs mois, en ses manifestations les plus glorieuses, et ses "voix" l'y retenaient.

Les deux armées, celle de Charles VII et celle du régent Bedford, restèrent face à face du 13 au 15 août, aux environs de Montépilloy, sur la route de Crépy à Senlis. Les Anglais étaient supérieurs en nombre et fortement retranchés. Bedford, rendu prudent par une succession de revers, ne se souciait pas d'attaquer en rase campagne ; quant aux capitaines de Charles VII, il leur semblait difficile de déloger l'ennemi de la position où il s'était établi. Les adversaires se séparèrent sans en venir aux mains.

Le 17 août, furent apportées à Charles VII les clés de Compiègne, où il s'empressa d'aller se retrancher. Il se trouvait dans cette dernière place, aux fortifications éprouvées, quand il reçut encore la soumission de Senlis et celle de Beauvais, d'où l'évêque Pierre Cauchon, un ambitieux inféodé au parti anglo-bourguignon, était chassé sous les huées populaires.

Cependant, Jeanne réclamait toujours la marche sur Paris, et comme le roi s'y refusait encore, sous l'influence de son chancelier :

« Mon beau duc, dit Jeanne un matin à Jean d'Alençon, faites appareiller vos gens et ceux des autres capitaines,... par mon martin, je veux aller voir Paris de plus près que je ne l'ai vu ! »

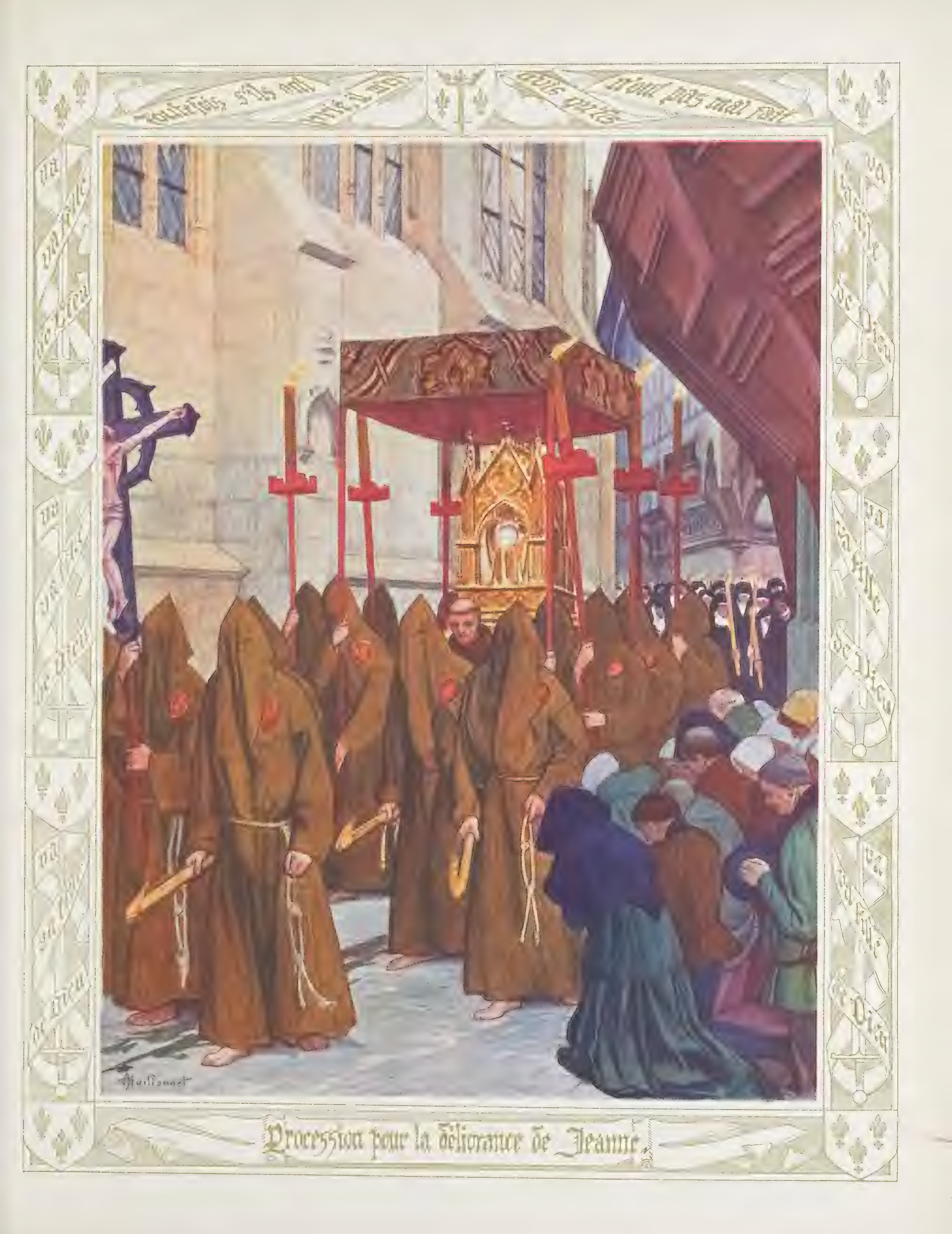
Et, le 23 août, malgré le roi et son gouvernement, la Pucelle et le duc d'Alençon se délogèrent de Compiègne " à toute belle compagnie " ; ils ramassèrent en route un fort parti de gens d'armes qui revenaient de planter l'écu aux fleurs de lis sur les murs de Senlis, et, le 25 août, la petite armée s'installait à Saint-Denis d'où elle commençait, sans tarder, courses et chevauchées jusqu'aux portes de la capitale. Quel effroi dans la fourmilière ! Bourgeois ni cultivateur n'osait plus s'aventurer hors des murs pour les travaux de la vigne ou pour les récoltes dans les champs. Les séances du Parlement en furent suspendues.

La rupture entre les deux partis qui divisaient la Cour de France, les "guerriers" d'une part, à la tête desquels était la Pucelle, et les "négociateurs" de l'autre, qui suivaient le chancelier, était donc complète. A ces derniers, par les soins de La Trémoïlle, le roi est désormais acquis.

« Nous n'aurons la paix qu'au bout de la lance », disait Jeanne.

— Au bout de la plume, répliquait Regnault, archevêque de Reims.

Il aurait mieux dit " au bout de la langue " ; car il se rendait jusqu'à Arras pour y conférer en personne avec Philippe le Bon. Actives négociations, qui aboutirent aux trêves du 28 août 1429, dont l'importance n'a pas encore été suffisamment soulignée. Cet armistice, arrêté à Compiègne entre les représentants de Charles VII et ceux de Philippe le Bon, stipulait des trêves de quatre mois — 25 août-25 décembre — entre la couronne de France et celle de Bourgogne, avec faculté, pour les Anglais, d'y adhérer, à quoi d'ailleurs ils ne songeaient pas.



Procession pour la délivrance de Jeanne.

Et dans le traité, on lisait cet article, qui pourrait paraître surprenant à ceux qui ne connaîtraient pas la situation exposée précédemment :

« Réservé à notre dit cousin de Bourgogne, disait Charles VII, que, si bon lui semble, il pourra, durant la dite abstinence (trêve), employer lui et ses gens à la défense de la ville de Paris et résister à ceux qui voudraient faire guerre ou porter dommage à icelle. »

Or, Jeanne était à ce moment même aux portes de la capitale, où elle faisait des préparatifs pour l'attaquer. Ici encore, les faits s'éclairent d'une grande lumière: le roi de France traite avec le duc de Bourgogne, à qui a été confiée, par le roi d'Angleterre, la garde de Paris ; mais de ce traité, Jeanne ne veut pas connaître. Elle veut prendre Paris; en sorte que le roi de France en est réduit, puisque aussi bien il ne peut pas s'opposer par contrainte aux projets de la jeune fille, à stipuler avec son ennemi qu'il l'autorise à repousser, sans déroger aux trêves, les attaques que s'apprête à diriger contre lui l'auxiliaire de la cause française le plus illustre et le plus dévoué.

Tout en se donnant de tout son cœur à ses belles vaillantises d'armes, Jeanne demeurait la sainte et douce jeune fille que nous connaissons. Sur ses pas, se pressaient la foule des pauvres gens ; ils se jetaient à ses pieds pour les baiser, de baisers ils lui couvraient les mains. Ils étaient heureux et réconfortés quand ils étaient parvenus à toucher quelque partie de ses vêtements. Les femmes, pour qu'ils en fussent bénits, approchaient de ses chausses ou de sa huque, leurs bagues ou leurs anneaux. Ou bien elles lui apportaient des chapelets en la suppliant de les toucher ; mais elle, en son bon sens rieur :

« Touchez-les vous-mêmes, bonnes femmes, l'effet en sera pareil. »

Les mères voulaient qu'elle tînt leurs enfants sur les fonts baptismaux : aux garçons, elle donnait alors le nom de Charles, le nom du roi ; aux filles, celui de Jeanne ; à moins que les parents ne préférassent un autre nom.

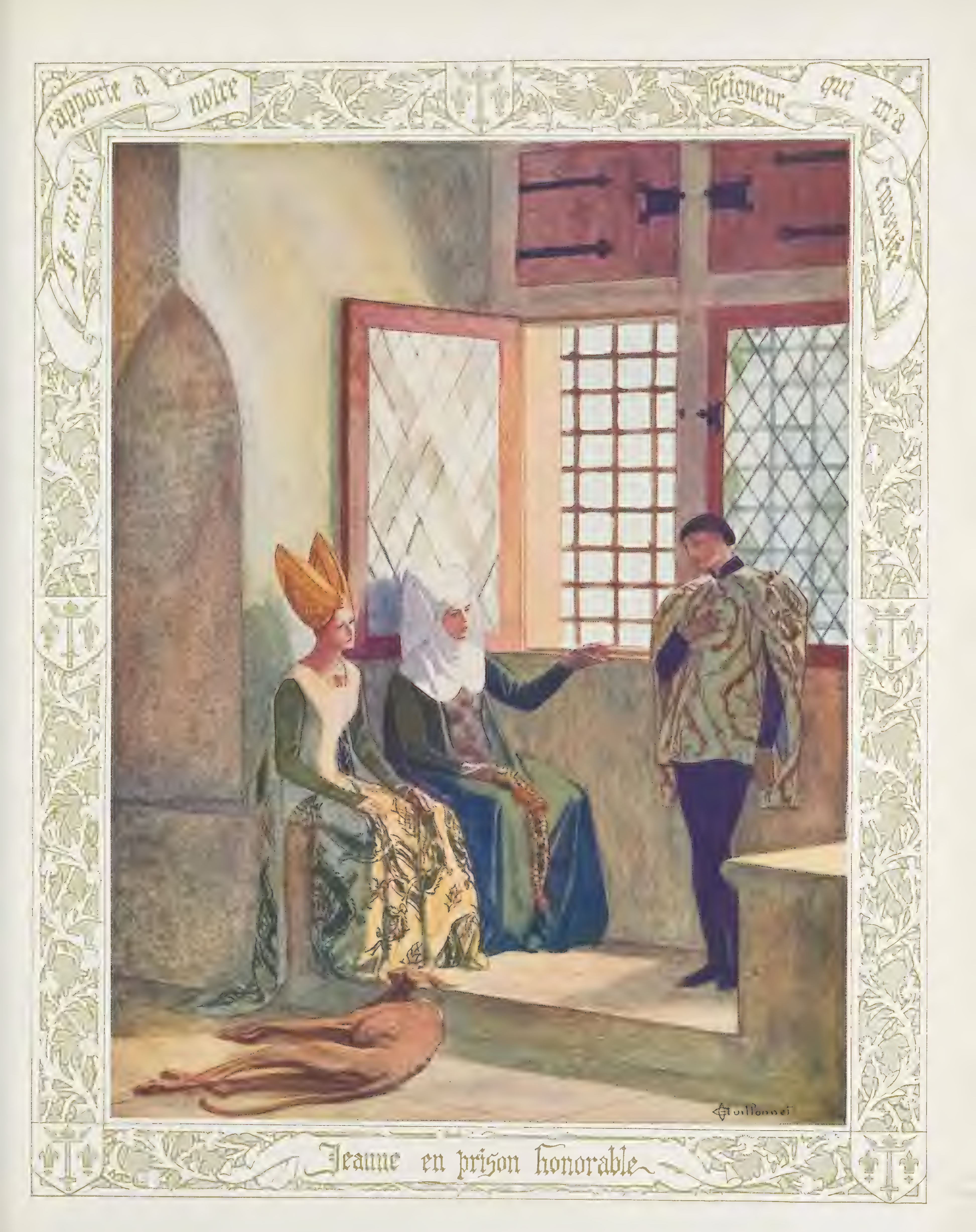
De toute part éclatait le culte populaire :

Dame, plus plaisante que la rose,
En laquelle est joye et plaisir,
Et des Français le souvenir,
Et où est leur amour enclose...

On faisait chanter pour elle des messes ; pour elle, on organisait des collectes ; des processions étaient ordonnées en son honneur. On taillait, à sa semblance, images en pierre ou en bois, dorées et enluminées ; des médailles étaient frappées à son effigie. Son nom volait sur les lèvres, en cent chansons populaires.

A Saint-Denis, malgré ses chevauchées incessantes et ses longues prières sous la voûte de la basilique, Jeanne se consumait d'impatience. Il lui était impossible de tenter un coup décisif sur Paris en l'absence du roi, qui restait à Compiègne avec le gros de l'armée. Vainement, la Pucelle et le duc d'Alençon lui dépêchaient-ils messages sur messages. Enfin, Alençon se décida à l'aller quérir; en sorte que, pestant et maugréant, Charles VII arriva à Saint-Denis, pour dîner, le 7 septembre. « De quoi toute la compaignie furent moult resjouis : et n'y avoit celui, de quelque estat qu'il fût, qui ne dît : « Elle mettra le roi dedans Paris, se à lui ne tient. »

La “ compagnie ” ignorait que le roi n'y tenait pas.



Jeanne en prison honorable

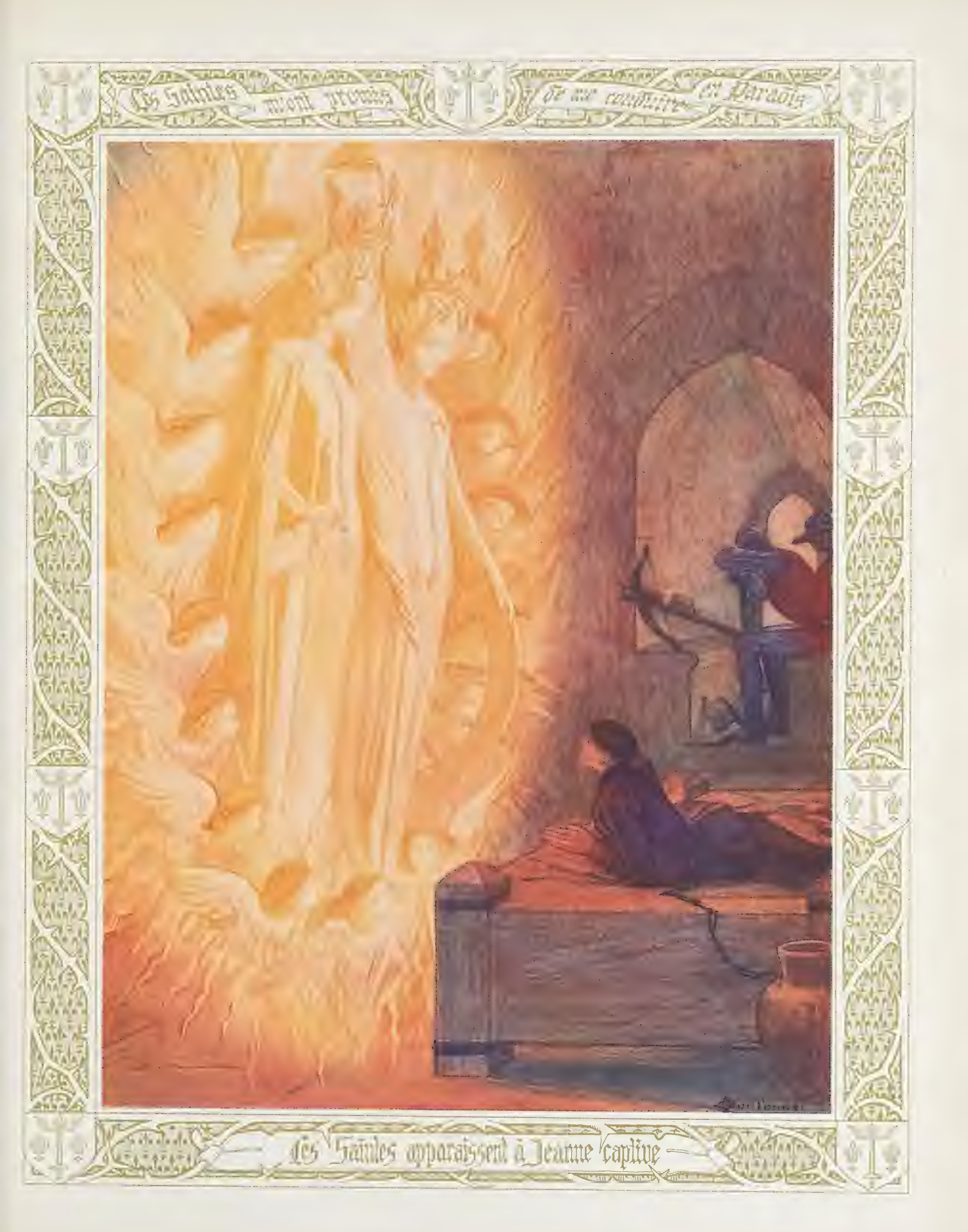
Charles VII est donc arrivé à Saint-Denis le 7 septembre 1429; dès le lendemain, jour de la Nativité-Notre-Dame, la Pucelle prépare son attaque contre la grande ville. Elle établit ses troupes sur une grande place, nommée le marché aux pourceaux, à l'ouest des remparts, un peu au nord de la porte Saint-Honoré. Elle s'y appuyait à deux monticules jumeaux, que séparait un étroit chemin creux, au haut desquels tournaient des moulins à vent : d'où le nom, la Butte aux moulins. La porte Saint-Honoré offrait l'aspect, mille fois reproduit, des vieilles portes féodales : un robuste corps de maçonnerie carré, surmonté d'une haute toiture dont les deux pentes se coupaient en arête aiguë, percé d'une voûte profonde, que fermait, en se redressant, le pont-levis. A chacun des deux angles extérieurs s'accrochait une guérite en encorbellement.

L'attaque commença sur les deux heures. Les boulevards extérieurs furent enlevés et les assaillants arrivèrent devant le mur principal qui était lui-même défendu par un profond fossé, rempli d'eau. Comment passer ? Alençon et les siens avaient bien fait voiturer à leur suite fascines, bourrées et fagots, et ils ordonnaient de les jeter dans les fossés pour les combler ; mais Charles VII, entravé qu'il était par ses trêves avec le duc de Bourgogne, se gardait de faire soutenir l'attaque ; de même qu'il n'avait pas voulu faire prendre à son artillerie les dispositions utiles pendant la nuit. Indomptablement vaillante, Jeanne entraînait les siens à l'assaut, marchant au premier rang, comme de coutume, sa bannière en main. Du haut des remparts, où l'on voyait flotter les étendards de saint Georges, blancs avec des croix rouges, Anglais et Bourguignons et bourgeois de Paris observaient les assiégeants. Du pied des murs, Jeanne ne cessait de leur crier : « Rendez-vous à Jésus ! rendez la ville au roi de France ! »

La " vaillance d'armes " se prolongeait.

Dans les conditions où elle avait été entreprise, contre le gré du roi et sans son soutien, cette tentative pour reprendre Paris était d'une réalisation impossible. Jeanne se trouvait sur le dos d'âne, en deçà du fossé d'enceinte, elle sondait la profondeur de l'eau avec la hampe de son étendard, quand un archer anglais, tout en lui criant les plus grossières injures, lui traversa la cuisse d'un trait d'arbalète à hausse-pied. Elle tomba. Gaucourt, l'un des capitaines français, dut la faire emporter à quelque distance des remparts, car la jeune fille, toute blessée qu'elle était, voulait demeurer sur le front de l'action. La nuit approchait : l'atmosphère s'épaississait dans la brume. La douleur, l'affaiblissement produit par la perte de sang, purent avoir raison un moment de son énergie physique : son énergie morale restait entière. A travers la nuit, on entendait la claire voix de l'héroïne qui ne cessait d'encourager ses compagnons, de les pousser à l'assaut. « Montez aux échelles, la ville est prise ! » Mais par moments, sous l'aiguillon de la blessure, ses traits se contractaient, ses yeux se fermaient, et elle voyait de lumineuses légions d'anges qui glissaient des cieux jusqu'auprès d'elle ; elle entendait le doux froufrou de leurs longues ailes ; ils attendaient, prêts à l'emporter si la vie l'abandonnait.

Par son énergie, Jeanne parvint à faire durer ainsi l'escarmouche jusque sur les



Les Saintes apparaissent à Jeanne captive

onze heures du soir ; et, dès le lendemain matin, 9 septembre, à la pointe du jour, malgré sa blessure, elle se retrouvait debout. Elle sommait le duc d'Alençon de faire sonner les " buisines " :

« Par mon martin, je ne battrai en retraite que je n'aie pris Paris. »

Mais Charles de Bourbon et René de Bar arrivaient de Saint-Denis avec les instructions les plus formelles : sur l'ordre du roi, ils y ramenaient Jeanne d'Arc de force et presque en prisonnière. Tout en s'éloignant, elle se retournait de temps à autre pour jeter encore un regard dans la direction des remparts :

« Par mon martin, murmurait-elle, la place eût été prise. »

Après avoir échoué, sur la rive droite, dans leur attaque de la porte Saint-Honoré, la Pucelle et le duc d'Alençon se proposaient de reprendre leur tentative sur la rive gauche, avec plus de succès, pensaient-ils, car les fortifications y étaient en mauvais état. A cette intention, ils avaient fait jeter un pont de bois sur la Seine, en amont de la ville, afin d'y faire passer leur artillerie et leurs soldats. Ils avaient fixé cette nouvelle attaque au samedi 10 septembre, et, au jour dit, ils arrivaient, avec leurs hommes, sur la berge du fleuve, quand ils y découvrirent, à leur douloureuse surprise, que, pendant la nuit, Charles VII, lui-même, avait fait dépecer le pont pour les mettre dans l'impossibilité d'exécuter leur projet. Bien plus, ils ne tardaient pas d'apprendre que le prince avait ordonné les préparatifs nécessaires au retour de l'armée tout entière sur les bords de la Loire, cependant que Bedford devait se retirer en Normandie. Le roi exécutait le traité conclu avec l'ennemi et dont il n'avait pas osé communiquer la teneur à ses serviteurs les plus fidèles.

C'est alors que Jeanne, le cœur serré d'angoisse, accomplit cet acte émouvant en sa simplicité : elle alla dans la basilique de Saint-Denis y déposer, en ex-voto, tout à la fois de reconnaissance et d'adieu, de joie et de douleur, son "blanc harnais", l'armure faite de plates d'acier clair et son épée "tranchante", aux pieds de la statue de la Vierge, auprès des reliques sacrées. Puisque son roi ne voulait plus qu'on se battît pour sa cause, ces armures, parure de sa valeur, ne lui serviraient plus. Et quand ses juges, à Rouen, lui demanderont pourquoi c'était à Saint-Denis qu'elle avait déposé ses armes :

« Parce que Saint-Denis est le cri de France ! »

L'armée royale, entraînant Jeanne contre son gré, quitta Saint-Denis — Paris — le 13 septembre, battant en retraite par Lagny et Provins. Le 21, elle arrivait à Gien. Comme dit, avec une concision émouvante, Perceval de Cagny : « Le vouloir de la Pucelle et l'armée du roi étaient rompus. »

Peut-être, à l'endroit où nous sommes parvenus, conviendrait-il de faire un grand effort sur soi-même pour ne pas se montrer trop injuste à l'égard de Charles VII et de ses conseillers. On souffre de ne pas voir triompher, auprès d'eux, la politique de la Pucelle, d'une allure si française ; on s'irrite contre Charles VII, en constatant qu'il ne la suit pas d'enthousiasme, elle et ses jeunes amis, le duc d'Alençon, le duc de Bar — qui sera bientôt ce bon roi René,



Le Haut-Beaurevoir

l'une des plus pittoresques et des plus charmantes figures de son temps — le comte de Vendôme, Dunois, Gilles de Rais, La Hire, les deux Laval, les deux Poton. En son allègre vaillance, toute cette jeunesse ne comprenait qu'une façon de procéder : « A la pointe de la lance, comme dira Jeanne, bouter les Anglais hors ! » Au procès de Rouen, ses juges, des hommes d'Église, reprocheront sévèrement à l'héroïne de s'être faite, sans cesse, l'avocat des plans les plus belliqueux. A ces plans, nous donnons aujourd'hui l'adhésion la plus cordiale ; mais, sur l'autre rive, faut-il condamner sans examen ceux qui suivaient l'expérience avisée et prudente du chancelier, ceux qui estimaient, avec lui, qu'après avoir obtenu miraculeusement les plus grands succès militaires, une politique "politique", faite de réflexion et d'adresse, de calcul et d'habileté, venait peut-être à son heure? Il ne conviendrait pas d'oublier, en somme, que la ligne de conduite adoptée par le roi, a pour elle un bon défenseur : le succès. Charles VII et ses conseillers mettront les Anglais hors le royaume et guériront les blessures que lui avait faites la guerre la plus longue dont l'histoire ait gardé le souvenir. Pour avoir procédé avec douceur et patience, ils donnèrent, sans doute, plus de temps à cette œuvre qu'il n'en aurait fallu à la vierge des combats ; mais cette œuvre, ils ne l'en auront pas moins menée à heureux achèvement. Au mur, on connaît le maçon, dit-on; cette locution pourrait-elle trouver une meilleure application que lorsqu'il s'agit de juger une politique? Charles VII et ses conseillers ont construit leur mur avec lenteur, oui-dà ; mais on ne peut nier qu'ils ne l'aient fait de main d'habile ouvrier.

Incapable de se plier aux exigences d'une politique, à laquelle une nature comme la sienne, toute de foi et d'action, ne pouvait s'harmoniser, Jeanne se désolait d'être traînée, inactive, de Gien-sur-Loire à Selles-en-Berry, puis à Bourges, à Montargis, à Loches, à Jargeau, à Issoudun, enfin, au beau château de Mehun-sur-Yèvre. Certes, le roi lui donnait autant d'argent qu'elle en désirait, les chevaux de race qu'elle aimait à chevaucher ; les belles robes, les étoffes somptueuses dont elle aimait à se parer ; le roi l'anoblissait, elle, son père, ses frères, toute sa famille ; mais tout cet éclat, où ses yeux se plaisaient, n'étouffait pas la voix de son cœur, ne rendait pas silencieuses les "voix" qui l'appelaient à de nouvelles batailles.

Cédant à ses instances, Charles VII lui confiait, sur la fin d'octobre 1429, quelques troupes pour "conquester" diverses places que les Bourguignons possédaient encore dans la région de la Loire. Elle commença par aller mettre le siège devant Saint-Pierre-le-Moûtier. Ici se place encore un incident caractéristique. Bien qu'ils fussent soutenus par une active artillerie, les assaillants furent repoussés par une garnison vaillante et nombreuse. Le fidèle d'Aulon ne cessait de veiller des yeux sur la Pucelle. Après la retraite des Français, il la vit donc abandonnée au pied des murs, sans autre compagnie que les quelques lances de sa "mesnie privée". Brochant son cheval, il la rejoignit pour la supplier de se retirer à son tour : elle courait les plus grands dangers à demeurer exposée



Remise de Jeanne aux Anglais

seule, comme elle le faisait, aux traits des Bourguignons. Mais Jeanne, en relevant la visière de son heaumet :

« Je ne suis pas seule — et ses yeux se fixaient d'un air inspiré sur la crête des remparts dont elle se sentait déjà maîtresse — j'ai encore, en ma compagnie, cinquante mille de mes gens, et je ne partirai point que je n'aie pris la ville. »

Jean d'Aulon regardait tout autour de lui avec la plus grande consternation :

« Quelque chose qu'elle me dît, déclare-t-il naïvement, elle n'avait pas, avec elle, plus de quatre ou cinq hommes ; aussi insistai-je derechef pour qu'elle se retirât avec les autres. » Mais Jeanne, en manière de réplique, lui ordonna de faire apporter immédiatement les claies et les taudis, les fagots et les échelles qui permettraient à ses cinquante mille combattants de monter à l'assaut.

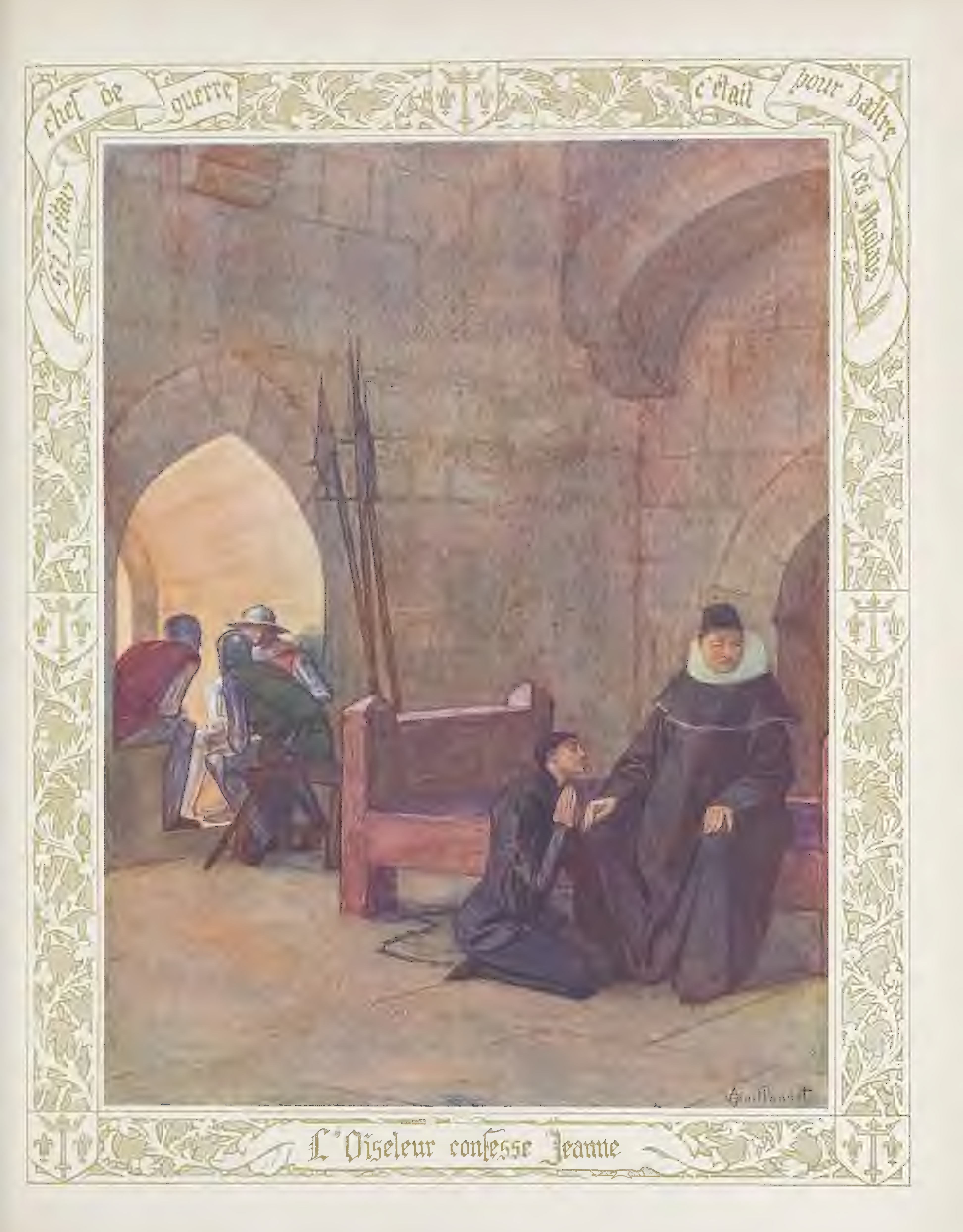
« En nom Dieu ! à l'assaut ! criait-elle, le chastel est à nous ! »

« Et la ville fut prise », conclut le fidèle écuyer, de plus en plus abasourdi.

Le 24 novembre, la Pucelle et sa compagnie arrivaient devant la Charité-sur-Loire pour y commencer un siège qui, à travers les rigueurs d'un hiver particulièrement dur, devait se poursuivre tout un mois ; enfin, le siège dut être levé faute de troupes, faute de ressources, faute d'artillerie. Il est vrai que, dès le 11 janvier, la place faisait parvenir sa soumission à Charles VII ; ici encore, les efforts de la Pucelle avaient produit leurs fruits.

VII. — COMPIÈGNE

Ses "voix" avaient déconseillé à Jeanne l'expédition de la Charité-sur-Loire : irrésistiblement elles la rappelaient vers l'Ile-de-France. Car les pays où le duc de Bourgogne gouvernait pour le compte du roi d'Angleterre, continuaient d'être le théâtre de combats incessants, malgré les trêves, et bien que Charles VII se fût retiré avec ses capitaines sur le bord de la Loire, Bedford, avec les siens, en Normandie. En entendant le récit de ces vaillances d'armes auxquelles le roi lui interdisait de prendre part, la Pucelle — s'il est permis, quand il s'agit d'elle, de parler ainsi, "se mangeait les sangs". Enfin, elle n'y tint plus. Le 28 mars 1430, Jeanne se trouvait, avec son souverain, à Sully-sur-Loire. Elle était lasse des discussions incessantes qu'elle avait à soutenir contre lui et contre ses conseillers, « mécontente, comme dit Perceval de Cagny, du fait et de la manière qu'ils tenoient pour le recouvrement du royaume. » Elle avait réuni les hommes de sa compagnie et terminé, d'une manière peu apparente, les préparatifs nécessaires à ses projets ; quand elle prétexta, auprès de son prince, quelque "ébat", manœuvre ou promenade, ou parade militaire, dont elle voulait, disait-elle, se donner le divertissement et, "sans prendre congé", elle fila droit, avec sa troupe, vers Lagny-sur-Marne, où elle savait « qu'on faisoit bonne guerre aux Anglais de Paris et d'ailleurs. »



L'Oiseleur confesse Jeanne

Ceci est un des endroits importants de sa vie. Représentons-nous Jeanne, dans ses rapports avec le roi. Elle lui désobéit ouvertement, elle le brave. Sans se soucier de ses ordres, des traités qu'il a conclus, ni de sa politique, elle retourne sur les bords de la Seine et de l'Oise, donner aux Anglais "bonnes buffes et bons torchons", pour reprendre ses expressions mêmes. Quel est le monarque qui supporterait pareille façon d'agir d'un "chef de guerre" soumis à ses ordres, car tels étaient le rang et le titre de la jeune fille dans son armée?

Jeanne marcha donc au secours de Lagny, dont les habitants luttaient contre Anglais et Bourguignons. Elle parut devant la place, avec sa compagnie, vers la mi-avril 1430, entra dans la ville et s'y arrêta.

Elle y apprit qu'une femme venait d'y mettre au monde un enfant qu'on n'avait pu baptiser parce qu'il ne donnait pas signe de vie. Depuis trois jours, la pauvre mère se désolait auprès du petit cadavre sans pouvoir se décider à le laisser mettre en bière; mais elle le fit porter à l'église, devant la statue de la Vierge, où s'agenouillèrent de nombreuses jeunes filles, pour demander à la mère de Dieu sa toute puissante intervention. Jeanne fut requise de venir se joindre à elles. Son ardente prière monta vers le ciel avec celles de ses compagnes. Et voici que l'enfant remue, bâille trois fois : on eut le temps de le baptiser en toute hâte, car, un instant après, la mort l'avait ressaisi; puis on l'inhuma dans la terre bénite du cimetière.

Les juges s'en inquiéteront à Rouen :

— Ne disait-on pas, par la ville, que ce miracle s'était fait par vous?

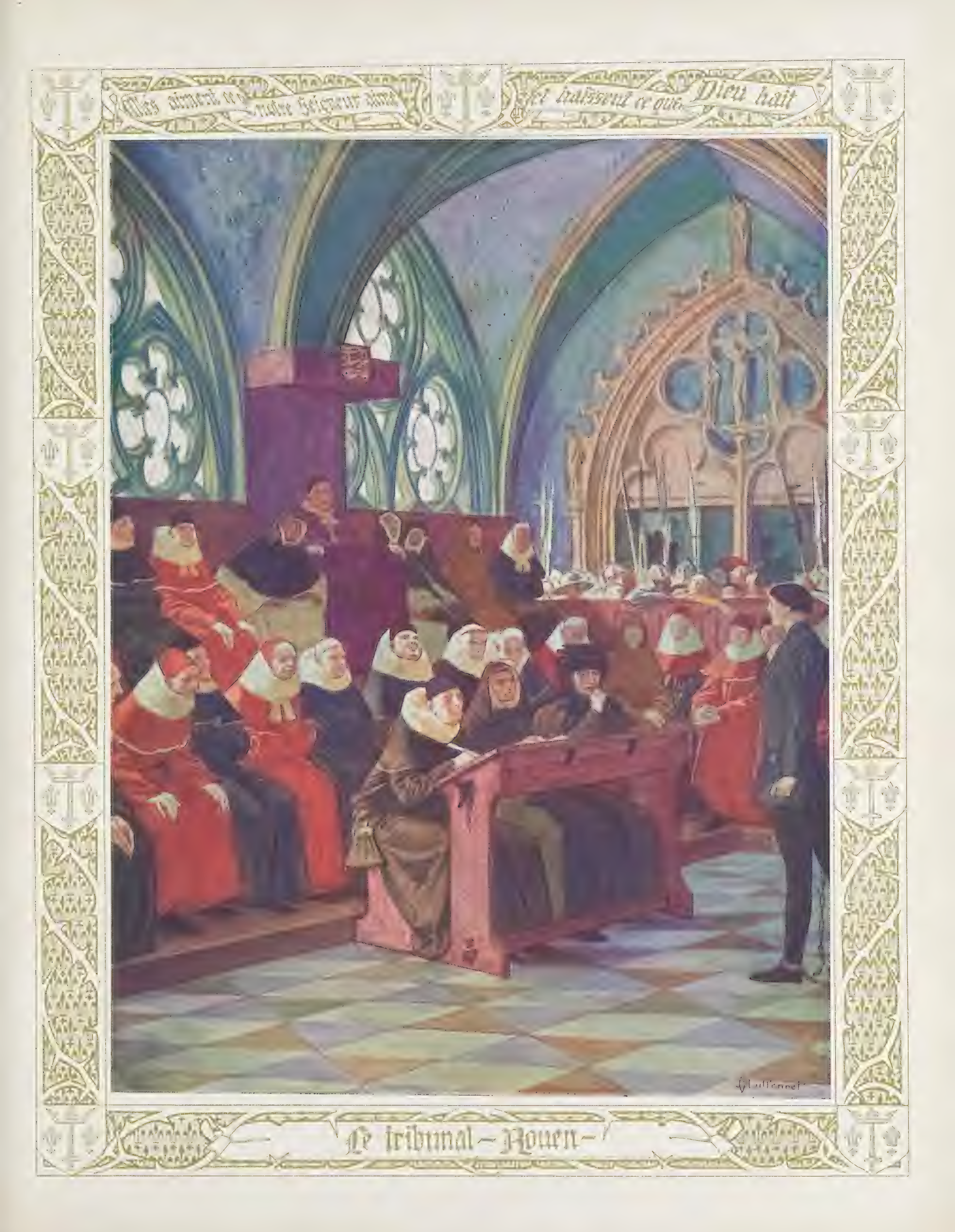
Et Jeanne toujours simple et de bon sens : « Je ne m'en enquérais point. »

Aux premiers jours de mars se place le combat que Jeanne soutint contre le chef de bande bourguignon, Franquet d'Arras.

Elle le vainquit et le fit prisonnier. Mais le bailli de Lagny le lui réclama et, après l'avoir régulièrement fait passer en justice, il lui fit trancher la tête. Franquet était un de ces capitaines de routiers, encore plus brigands qu'hommes de guerre, si nombreux en ce temps.

Les premières semaines de mai furent ainsi employées à diverses escarmouches dans l'Ile-de-France et le Valois. Jeanne se trouvait à Crépy, quand elle apprit (22 mai) que l'armée du duc de Bourgogne était venue mettre le siège devant Compiègne. Philippe le Bon prétendait que cette place devait lui être remise en vertu même des trêves conclues avec Charles VII. Environ minuit, elle monta à cheval et, suivie de la compagnie à laquelle elle commandait — trois ou quatre cents hommes — chevaucha jusqu'à l'aube. Dans la matinée du vendredi 23 mai, elle arrivait devant la ville et en passait les ponts-levis.

Les Anglo-Bourguignons apprirent l'entrée de Jeanne d'Arc dans Compiègne. Ils connaissaient son caractère et savaient qu'elle ne tarderait pas à sortir contre eux à la tête de ses soldats. Ils tirèrent leurs plans en conséquence, plans habilement conçus et qu'ils vont exécuter avec précision. Ils commencèrent par engager des escarmouches dans les prairies humides qui s'étendaient en face de la ville, sur la


notre Seigneur aime
ce que Dieu hait
Le tribunal — Rouen —

rive droite de l'Oise. Jeanne avait chevauché, sous son armure blanche, de minuit au lever du soleil. N'importe! infatigable, après avoir à peine pris le temps de se reposer, elle remontait sur son demi-coursier de couleur grise. Sur l'acier de ses armes, elle avait passé une huque déchiquetée en velours cramoisi battu d'or.

Cependant, les Anglo-Bourguignons, commandés par Jean de Luxembourg, avaient posté une grosse "embûche" en amont de la ville, au nord de Clairoy, dans les boqueteaux qui couvraient une éminence nommée le Mont-Ganelon.

Une autre "embûche", composée d'Anglais, avait été établie en aval de la ville, à Venette. De Clairoy comme de Venette, on pouvait se porter rapidement, par la route de Clermont-Compiègne-Noyon qui longeait la rivière, à la tête du pont qui commandait l'entrée de Compiègne.

Suivie de ses gens, Jeanne passa le pont qui faisait communiquer la ville avec la rive droite de l'Oise. D'un élan impétueux, les Anglo-Bourguignons sont repoussés jusqu'au delà des coteaux qui forment les premiers ressauts du plateau de Picardie, où ils avaient établi leurs campements. Là, s'engagea une lutte ardente, opiniâtre. Déjà l'horizon s'estompait dans la brune. Songeons à l'effort fourni par Jeanne depuis la veille. Elle paraissait à tous de trempe surhumaine. Ses ennemis en conviennent. « La Pucelle, écrit un Bourguignon, passoit nature de femme. » Et il semblait qu'elle se montrât partout à la fois, encourageant, pressant, poussant en avant ses compagnons. A ce moment, les Bourguignons du Mont-Ganelon sortirent de leurs boqueteaux, descendirent dans la vallée, et se coulèrent le long de la rivière pour couper les Français de leur retraite sur la ville, tandis que les Anglais de Venette, remontant la chaussée au lès de la rivière, faisaient en sens inverse, dans la même intention, le même mouvement.

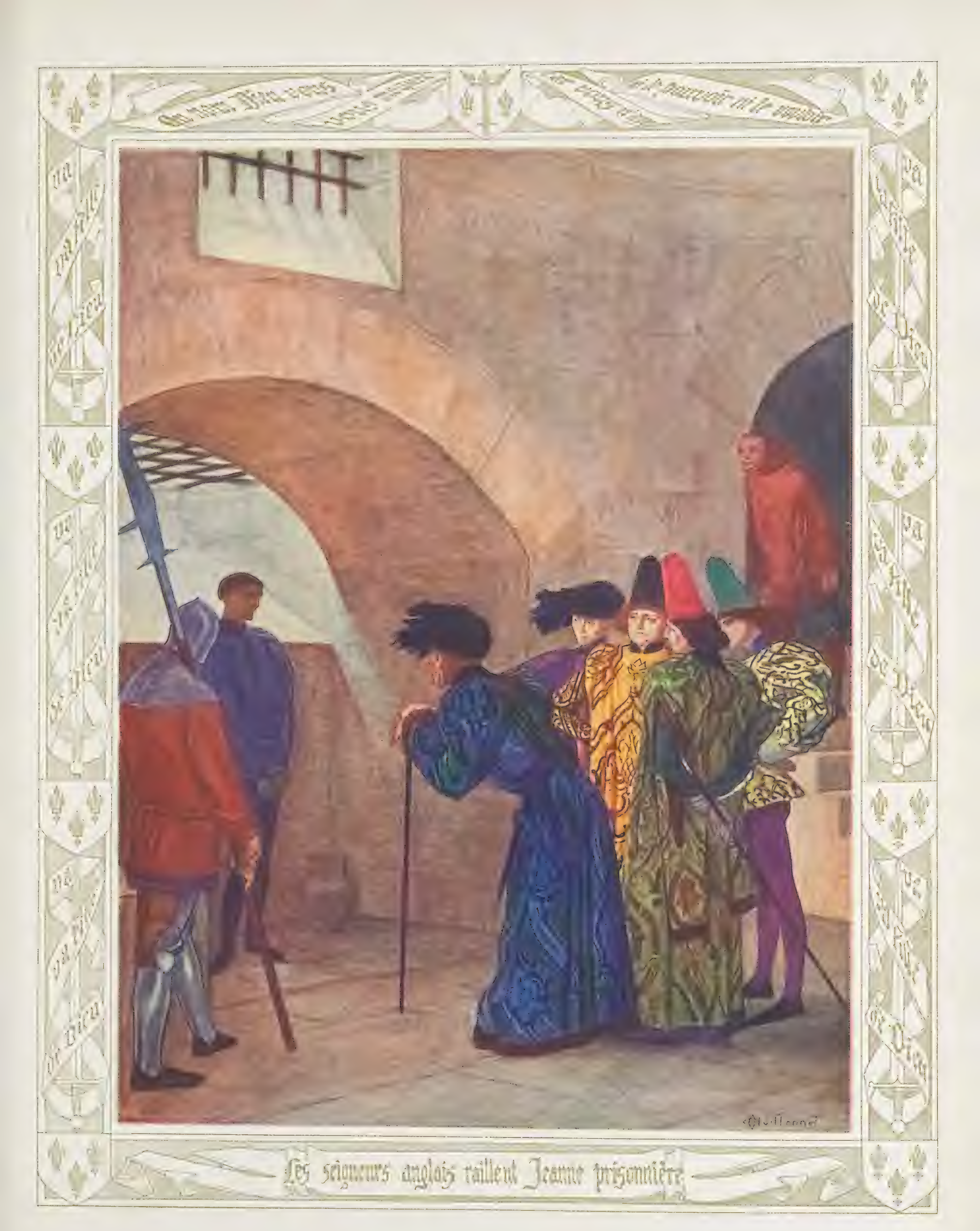
A peine les Français eurent-ils découvert la manœuvre de leurs ennemis :

— Mettez peine de recouvrer la ville, crièrent-ils à Jeanne, ou vous et nous sommes perdus.

— Taisez-vous, répondit la guerrière. Il ne tiendra qu'à vous qu'ils ne soient déconfits. Ne pensez que de férir sur eux!

Loin de reculer, elle continuait de pousser son cheval en avant, jusqu'au moment où le fidèle d'Aulon, saisissant la monture par la bride, força la Pucelle à revenir dans la direction du pont.

De même qu'on voyait toujours la vaillante enfant sur le front quand sonnait la charge, elle tint à rester la dernière pour couvrir la retraite de ses compagnons. C'est un écrivain bourguignon, et qui se trouvait sur les lieux, Monstrelet, qui va nous montrer le jeune "chef de guerre" dans ses derniers instants de sa carrière militaire : « Iceux François, voyant leurs ennemis multiplier en grand nombre, se retirèrent devers la ville, toujours la Pucelle avec eux sur le derrière, faisant grand manière de entretenir ses gens et les ramener sans perte. » Capitaine vigilant jusqu'à la minute suprême, et, dans le moment même où ses jours étaient en péril, ne songeant qu'à ordonner, de la manière la plus favorable, la retraite de ses soldats. Ainsi criant, se battant, se culbutant, Français, Anglais et



Les seigneurs anglois raillent Jeanne prisonnière

Bourguignons arrivèrent à la tête du pont. Guillaume de Flavy, qui commandait dans Compiègne pour le roi, vit le sort de la ville confiée à sa garde, menacé par le flot des ennemis — plus de deux mille hommes, dit Monstrelet. — Il ordonna de relever le pont-levis. Jeanne était perdue.

Une grappe humaine s'accrochait au caparaçon de son cheval, tirait la bête par la bride, tirait Jeanne elle-même par les pans déchiquetés de sa huque d'or.

« Rendez-vous à moi et baillez votre foi ! » lui criaient-ils à l'envi. Chacun d'eux savait quelle rançon lui vaudrait pareille capture.

Mais elle répondait sans s'émouvoir :

« J'ai juré et baillé ma foi à autre qu'à vous, et je lui tiendrai mon serment. »

A ce moment, un archer picard, grimpé sur la croupe de son cheval, la saisissait à bras-le-corps et roulait avec elle dans l'herbe foulée.

La prisonnière fut conduite au logis de Jean de Luxembourg.

VIII. — ROUEN

Dirons-nous la joie des Anglais? Après la prise de la Pucelle, écrit un de leurs amis, « les Anglais gagnèrent bien douze forteresses entour Paris, en un mois. » Les Français, dans leur douleur, organisèrent, de toutes parts, des processions publiques, processions de deuil, où prêtres et moines, en noires cagoules, portaient des torches ardentes en escortant les reliques des saints.

Jeanne, devenue la propriété de Jean de Luxembourg, fut tout d'abord enfermée au château de Beaulieu-le-Comte, non loin de Compiègne. Elle y fut placée dans un donjon de cinquante pieds de hauteur, d'où elle faillit s'évader "entre deux planches"; mais le portier la rencontra et l'arrêta au moment où elle allait sortir. Jean de Luxembourg la fit alors transférer en son château de Beaurevoir, proche Saint-Quentin, en pleine domination bourguignonne. A Beaurevoir, Jeanne trouva la société bienfaisante de trois femmes : de Jeanne de Béthune, vicomtesse de Meaux, épouse de Jean de Luxembourg; d'une fille que celui-ci avait d'un premier mariage, Jeanne de Bar; et d'une vieille tante du châtelain, nommée Jeanne également. Ces dames causaient familièrement avec la prisonnière. Elles ne tardèrent pas à la prendre en amitié pour sa bonté, sa beauté, sa piété, sa douceur. Jeanne de Luxembourg demanda à son neveu de ne pas la livrer aux Anglais. Ces dames auraient désiré que Jeanne reprît habits de femme. L'intérêt sincère qu'elles lui témoignaient, touchait la Pucelle :

« Si j'eusse dû prendre habits de femme, dira-t-elle, je l'eusse fait plutôt à la requête de ces dames que d'aucune autre dame de France, excepté la reine. »

Cependant, les chacals flairaient leur proie. Tout d'abord, l'Université de Paris, réunion de savants docteurs. Dès le premier jour, Jeanne les avait jaugés :



L'arbre des Fées —

« Lisez dans vos livres, disait l'enfant du peuple et qui ne savait ni A ni B, lisez dans vos livres, il y a plus dans le mien ! »

Jeanne avait été prise devant Compiègne le 23 mai ; le 26 mai, déjà, l'Université de Paris écrivait au duc de Bourgogne pour demander que la jeune fille fût remise à la merci de l'Inquisition. Messieurs les docteurs craignaient « la malice des mauvaises personnes qui mettent toute leur cure, comme l'on dit, à vouloir délivrer icelle Pucelle par voies exquises. » Les bonnes gens !

Et voici qu'accourt l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon. Cauchon avait été nommé recteur de l'Université de Paris en 1403. C'était un rude homme, qui s'était élevé par son énergie, par son travail, par son intelligence, à la situation la plus haute, car il était le robuste fils de vignerons champenois. A l'époque où nous sommes parvenus, il avait soixante ans. On a conservé le dessin de ses traits rudes et vigoureux, de sa bouche volontaire, tout à la fois dure, obstinée et sensuelle, de sa taille trapue, de ses lourdes épaules. Il avait fait de fortes études en théologie et en droit, et passait pour un praticien consommé, pour un habile diplomate. Le gouvernement de Charles VII l'avait employé dans les négociations destinées à mettre fin au schisme. Revenu à Paris, il s'était jeté dans le mouvement cabochien, c'est-à-dire bourguignon, et les égorgeurs de la rue lui avaient bientôt assuré une sonore popularité. On le rencontre parmi les rédacteurs de l'ordonnance cabochienne, puis parmi les inspirateurs du traité de Troyes, partout où il croit favoriser son ambition en mettant son savoir et son habileté au service de n'importe quelle cause. Quand les bouchers eurent égorgé suffisamment de monde à Paris, une commission fut instituée — tels que seraient, plus tard, les tribunaux révolutionnaires — commission dont Cauchon fut encore un des membres importants. Elle faisait comparaître devant elle les Armagnacs. « Il ne fallait guère d'information, écrit Jouvenel des Ursins; il suffisait de dire : Un tel l'est ! Les riches étaient mis à finance ; ceux qui n'avaient pas de quoi, on ne savait ce qu'ils devenaient. »

Cauchon n'oubliait pas que les victoires de Jeanne, après l'avoir chassé de sa ville natale, Reims, l'avaient expulsé de sa résidence épiscopale, Beauvais; et il courait en Flandre, chez le duc de Bourgogne, pour obtenir que ce fût bien à lui que fût confié le soin de condamner l'héroïne, sous prétexte qu'elle avait été faite prisonnière sur le territoire de son diocèse.

C'est à ce moment que Jeanne, pour éviter d'être mise entre les mains des Anglais, se précipitait du haut de la tour de Beaurevoir, folle tentative à laquelle elle s'était décidée, contrairement à l'avis de ses voix. On la trouva inanimée sur le sol. Elle demeura ensuite deux ou trois jours sans manger; enfin, elle se décida à reprendre quelque nourriture, quand sainte Catherine et sainte Marguerite lui eurent assuré que ses chers habitants de Compiègne seraient prochainement débarrassés de leurs ennemis. Aussi bien, le 25 octobre 1430, Jean de Luxembourg devait-il lever le siège de la place avec ses Anglo-Bourguignons, vaincu qu'il était par l'ombre même de la Pucelle; mais avant de rejoindre



L'évêque Cauchon dans la prison de Jeanne

cette dernière en son château de Beaurevoir, il avait vendu sa prisonnière aux Anglais, moyennant 10.000 écus d'or : rançon de roi ou de prince royal, « selon le droict usaige et coustume du pays de France. »

La jeune captive fut livrée à ses ennemis mortels le 21 novembre, au Crotoy, d'où une escorte anglaise l'emmena à Rouen en passant par Saint-Valery, Eu, Dieppe, Arcques et Longueville. Elle arriva dans la capitale du duché de Normandie, vers la fête de Noël, pour y être enfermée au Vieux Château, dans la tour "vers les champs", constructions jadis bâties par Philippe-Auguste pour protéger la ville contre ces mêmes Anglais, que Jeanne y trouvait maîtres souverains.

En habile politique, le duc de Bedford s'était tracé un plan précis. Considérée comme une messagère de Dieu par les "Armagnacs", Jeanne avait doublé leurs forces, exalté leur courage, elle leur avait valu, de toutes parts, et de l'étranger même, d'innombrables auxiliaires. Il importait donc de faire condamner la jeune fille par une autorité ecclésiastique et par une autorité scientifique dont les décisions s'imposeraient à tous, par un tribunal de prélats éminents et par l'Université de Paris, comme ayant abusé de la crédulité populaire. Il ne suffisait pas d'anéantir en elle une ennemie, il s'agissait de montrer, par une manifestation éclatante, que son action n'avait rien eu de divin. Bedford espérait provoquer ainsi un revirement en faveur de la cause anglaise dont les destinées étaient confiées à sa prudence.

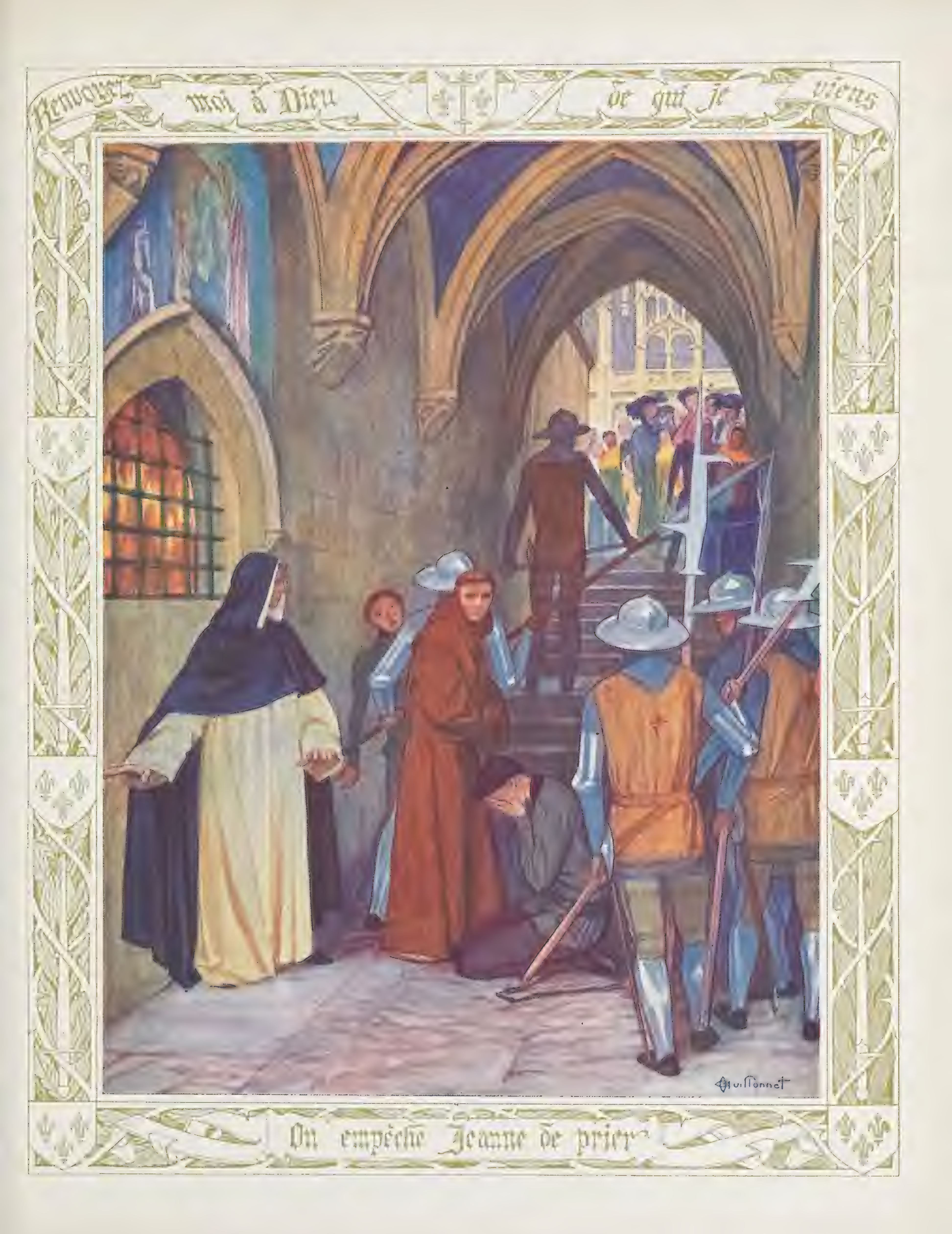
Les lettres par lesquelles Jeanne fut remise entre les mains de l'évêque de Beauvais pour être procédé, par lui, à son jugement, selon les formes et usages de l'Église, furent scellées au nom de Henri VI, le 3 janvier 1431.

De la fin de décembre 1430 au 23 février 1431, Jeanne resta seule, à Rouen, dans la tour du Vieux Château, les pieds entravés de lourdes chaînes. En écrivant qu'elle était seule, nous présentons son sort sous un jour trop favorable encore. On avait placé auprès de la jeune fille, la veillant nuit et jour, l'insultant, la goguenardant, la raillant avec des goujateries et des propos de soudards, des soldats anglais de la plus basse classe, des ribauds, houssepaillers avinés et paillards, ce qui constituait une première et criminelle dérogation aux usages de l'Église qui exigeaient une prison convenable, et, pour une femme, une surveillance exercée par des femmes. On la venait voir par curiosité, pour la railler la "sorcière" : « Eh bien, saint Michel va-t-il te tirer de là ? »

En compagnie de grands seigneurs anglais, Luxembourg venait galamment rendre visite à celle qui lui valait dix mille écus d'or. Avec une délicatesse qu'on appréciera, il faisait valoir, devant la prisonnière, le triomphe de ses ennemis :

« Je sais bien, répondait Jeanne, que les Anglais me feront mourir, croyant, après ma mort, gagner le royaume de France ; mais seraient-ils même cent mille Goddoms de plus qu'ils ne sont maintenant, ils ne le conquerront pas. »

Stafford, à ces mots, tira sa dague du fourreau, mais Warwick lui arrêta le bras. Il est vraiment regrettable qu'on n'ait pas laissé ce chevalier en armes frapper une jeune fille enchaînée.



On empêche Jeanne de prier

Au reste, pour méprisables que vont se montrer à nous les juges qui procéderont contre Jeanne, évêques, abbés et docteurs, ils auront du moins une excuse : ils ne jugeront pas en liberté. Les uns sont payés : circonstance atténuante; à Cauchon, les Anglais avaient promis l'archevêché de Rouen; les autres tremblent de peur. Les plus honnêtes avaient essayé de se soustraire, par la fuite, à l'infamie que l'on exigeait d'eux. Jean de Lohier se sauva jusqu'à Rome. Mais les houssepaillers anglais eurent tôt fait de rejoindre la plupart des fuyards : ils les saisissaient par la nuque et les secouaient comme des pruniers, en les menaçant de les noyer dans la Seine, s'ils ne se conduisaient pas comme il faut.

Ces graves magistrats auraient donc droit à une indulgence relative, que l'Université parisienne serait mal venue à réclamer. Rouen était militairement occupé par les Anglais; tout ce qui y conservait un cœur patriote, une âme indépendante, y vivait dans la terreur. Nos universitaires avaient, à Paris, plus de liberté. Comme il avait été convenu avec Bedford, et pour que leur sentence en tirât plus d'autorité, les prêtres de Rouen envoyèrent à l'Université de Paris un questionnaire en douze articles concernant le fait de la Pucelle. En lisant la consultation que leur retournèrent, en manière de réponse, ces vénérables maîtres, bien rembourrés de diplômes, de science et de considération : un mélange de fiel, d'érudition stérile, de vanité, de méchanceté et de rancœur, — par mon martin! comme disait Jeanne, une jolie mixture! — on recule aujourd'hui encore, d'horreur, d'indignation et de dégoût.

Les interrogatoires commencèrent le 21 février et le procès ordinaire le 27 mars 1431. Jeanne comparaissait devant ses juges en costume d'homme, les cheveux toujours coupés en rond au-dessus des oreilles, vêtue d'un habit de page entièrement noir. Cauchon redoutait encore que sa victime ne lui échappât. Il lui disait que si elle se sauvait, elle se trouverait, par là même, convaincue du crime d'hérésie. Le bon apôtre! Jeanne lui répondait que c'était le droit de tout prisonnier de chercher à s'évader et que, s'il lui avenait de le faire, nul n'y pourrait trouver matière à blâme. On la voyait sereine devant ces quarante-deux robins d'Église, réunis dans le chœur de la chapelle du Vieux Château, les uns gras et luisants, les autres secs comme des parchemins, en leurs robes violettes, blanches ou noires, chargées de croix, de cordons, de chaînes d'or et autres beaux insignes. Avec une supériorité tranquille, elle regardait ces fronts pensifs que les Anglais avaient salis de la poussière de leurs talons.

Elle restait calme devant la foule des spectateurs, seigneurs et soudards anglais, tous des ennemis, qui se pressaient autour d'elle, interpellant, gesticulant, lançant des interruptions brutales ou goguenardes, et faisant un tel vacarme que, par moments, on ne s'entendait plus.

« Je sais bien, disait-elle aux juges, que mon roi reconquerra le royaume de France, je le sais aussi nettement que je vous vois maintenant devant moi. »

Mais, par moments, elle s'alanguissait en un de ces mouvements d'humaine faiblesse qui mettent l'héroïne un peu plus près de nous :



Jeanne menacée de la torture

« Vous me faites souffrir et j'en serais morte si je n'avais auprès de moi, tous les jours, mon réconfort. »

Jeanne faisait allusion aux voix douces et saintes, aux radieuses apparitions qu'elle retrouvait au fond de son noir caveau. Dans son cachot, aux murailles tachées de salpêtre, elle demeurait assise sur son grabat, les deux mains au creux des genoux. Non loin d'elle, les houssepaillers ricanaient et lui disaient des ordures ; mais ses voix lui murmuraient :

« Prends tout en gré, ne te chaille de ton martyre : tu t'en viendras en fin en Paradis. »

Elle entendait la prière que murmurait pour elle Notre-Dame-Sainte-Marie :

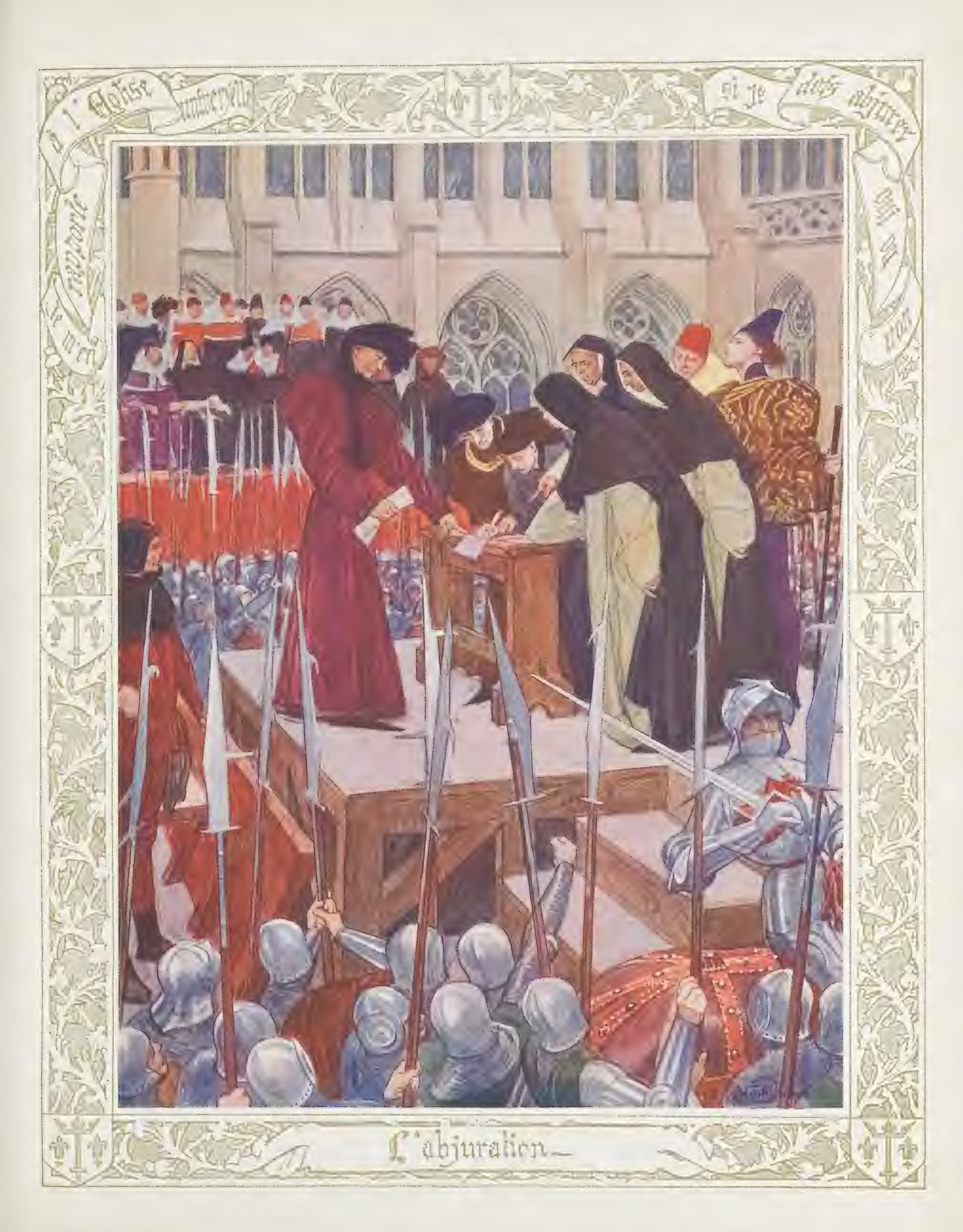
« C'est votre petite servante,
Veuillez la, mon cher fils, conduire;
En vous elle a mis son entente,
Comme lui avez fait produire,
Elle est en danger de martire,
Elle a grand besogne entrepris
Secourez-la, mon très doux Sire,
A confondre ses ennemis. »

A cette douce prière, Jeanne mêlait la plaintive requête dont elle nous a laissé la formule :

« Très doulx Dieu, en l'honneur de vostre saincte passion, je vous requiers, se vous me amez, que vous me révélez comment je dois répondre à ces gens d'Église ! »

Ses voix lui disaient alors de répondre hardiment; ce qu'elle faisait, mais toujours avec douceur, avec tranquillité, d'une pensée et d'une voix limpides. En quels brouillis ne cherchait-on pas à la faire choir? Cauchon essayait de l'égarer dans un enchevêtrement de théologie, de scolastique, de dialectique et d'herméneutique, de mots et de formules dont la pauvre fille, instruite au village par les soins de sa mère, dans la simple religion de son pays, était tout ignorante. Et si la réponse qu'elle donnait à des questions qui, pour elle, étaient inintelligibles, n'était pas très exactement orthodoxe, on en prenait note à destination du bûcher. *"Responsio mortifera"*, comme écrit le scribe qui annota son procès. On nous permettra de faire observer que l'on se trouve encore ici en face de procédés qui seront, très précisément, repris par le tribunal révolutionnaire, où la conclusion seule différera, la guillotine remplaçant le bûcher.

Cauchon expliquait d'ailleurs à Jeanne, de la meilleure façon du monde, que ses juges étaient tous personnages ecclésiastiques et des plus doctes — *ecclesiastici et doctissimi viri* — experts en droit canon et en droit civil, et qu'ils ne songeaient qu'à lui témoigner leur piété, leur douceur, leur affection très tendre, dans la seule intention de provoquer, non une vindicte ou un châtiment corporel, mais son édification et sa rentrée dans la voie du salut. Et tel paraît en effet avoir été son plan, ou tout au moins l'être devenu, après les premières audiences où il aurait été touché, à son tour, par la noblesse d'âme et la beauté morale de sa victime. Et de ce plan, après l'avoir conçu, nous le verrons poursuivre la réalisation avec un entêtement égal à celui qu'il rencontrera chez la Pucelle lui opposant une invincible résistance. Obtenir que Jeanne désavouât ses visions et sa mission — en donnant, par là, satisfaction aux Anglais qui



L'abjuration

désiraient ruiner l'effet moral que l'intervention de la Pucelle avait produit — et, par cet aveu, ce repentir, sauver la vie de la jeune fille, qui aurait été condamnée à une prison religieuse; dessein qui échoua contre la résistance de Jeanne d'abord, comme il vient d'être dit, puis, contre les exigences des Anglais eux-mêmes qui réclamaient, pour leur ennemie, le supplice du feu.

En attendant, les juges insistaient beaucoup sur l'arbre des fées et sur la fontaine des groseillers, voisins de Domrémy, et sur les jolies légendes populaires que les paysans se transmettaient à l'heure de la veillée. Ces fées étaient évidemment les mauvais esprits qui apparaissaient à Jeanne et qu'elle prenait pour des figures célestes. La conclusion en découlait naturellement : du moment que Jeanne était en rapport avec de mauvais esprits, elle était une sorcière faite pour le bûcher. L'évêque de Beauvais demandait à l'accusée si ses voix lui prédisaient qu'elle échapperait de prison, car c'est un point sur lequel le gaillard continuait de ne pas être rassuré :

« Je le vous ay à dire! »

Ici, le greffier qui tient la plume doit noter en marge de l'interrogatoire :

« Fière réponse! »

Enquise pourquoi son étendard flottait au sacre de Reims :

« Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. »

Réplique qui arrache à Voltaire, lui-même, un cri d'admiration.

Et toujours le même bon sens.

— Fondiez-vous en votre bannière, lui demandaient ses juges, votre espérance d'avoir victoire?

— Je la fondais en Notre-Seigneur et non ailleurs.

Elle osait donc prétendre que Dieu détestait les Anglais :

« De l'amour ou haine que Dieu a aux Anglais, je ne sais rien; mais je sais bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront. »

Ses juges lui reprochaient la politique belliqueuse dont elle s'était faite l'active inspiratrice, tandis que les conseillers de Charles VII désiraient arriver à la paix par voie de traités :

« En ce qui concerne la paix, je l'ai requise du duc de Bourgogne par lettre; quant aux Anglais, la paix qu'il y faut, c'est qu'ils retournent dans leur pays, en Angleterre. »

Interrogée si elle ne disait pas que les bannières semblables à la sienne portaient bonheur :

— Je disais parfois : « Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. »

Aux questions tout embrouillées de subtilités théologiques dont il a été question plus haut, elle ne répondait pas toujours conformément à la lettre des parchemins. Les inquisiteurs l'en réprimandaient :

— Ce que vous dites est contraire au droit divin, au droit canon, au droit civil et aux statuts des conciles.



L'Oiseleur implore le pardon de Jeanne

— Je suis bonne chrétienne, répliquait-elle et, de toutes ces charges, je m'en rapporte à Notre-Seigneur.

Et songez à l'isolement auquel elle était condamnée depuis plusieurs mois, à l'abandon où son roi la laissait et qui devait lui déchirer le cœur, aux tortures morales et physiques dont, sans trêve, on la faisait souffrir, à l'appareil imposant et redoutable dont elle était entourée, à l'angoisse incessante enfin, où sa pensée aurait dû s'anéantir; et, dans le tableau ainsi composé, placez cette jeune fille de dix-neuf ans, toujours maîtresse d'elle, ferme, paisible, conservant sa pensée claire, conservant intacte la tranquillité de son cœur. Non seulement dans ses réponses on ne trouverait pas une défaillance, on n'y trouverait pas une plainte, une récrimination, ni contre ceux qu'elle a servis et qui la délaissent, ni contre ceux qui la torturent. Nous osons demander, à ceux qui ont la pensée la plus dégagée de toute idée préconçue, si nous ne nous trouvons pas ici en face de la personnalité la plus belle dont l'histoire ait gardé le souvenir?

Elle paraissait trop grande, trop noble, trop sûre d'elle-même à tous ceux qui l'entendaient, en sorte que Cauchon, à qui revenaient les échos des murmures qui commençaient à s'élever dans l'auditoire, décida ne plus la faire paraître en public.

A partir du 10 mars, les interrogatoires se poursuivirent dans le cachot en présence de l'évêque de Beauvais et de quelques assesseurs triés sur le volet. Là se produisit cette scène que les Anglais aiment à rappeler aujourd'hui :

«En présence de Me Joseph Tiphaine, médecin de Paris, Jacques de Touraine, l'un des enquêteurs, demandait à la jeune fille si elle ne s'était jamais trouvée en des lieux où l'on tuait des Anglais :

«En nom Dieu, répondit-elle, comme vous en parlez doucement!... qu'ils s'en voysent en leur pays !»

Un noble lord anglais, qui se trouvait présent, ne put s'empêcher de s'écrier :

«Quelle brave femme! que n'est-elle anglaise!»

Cette visite de Joseph Tiphaine se rattache à une indisposition de Jeanne assez grave. Elle avait été prise de vomissements. Et les Anglais de lui dépêcher médecins sur médecins. Il fallait qu'elle fût entourée de tous les soins possibles; sollicitude dont l'un des praticiens appelés en cette circonstance, Guillaume de La Chambre, nous donne le motif. Le cardinal de Winchester et le comte de Warwick les avaient mandés, lui et ses confrères, pour leur faire savoir que le gouvernement anglais tenait à ce qu'ils veillassent avec le plus grand soin sur la santé de Jeanne :

«Elle a coûté trop cher au roi notre maître, pour qu'on la laisse périr de mort naturelle : il faut qu'elle soit jugée, condamnée et brûlée ensuite.»

Ces lignes dominent le procès. Cauchon pourra multiplier ses efforts pour l'arracher au bourreau : Jeanne périra dans les flammes. Mais il s'obstine, il veut l'abjuration. Il s'y prend de mille manières.

Si elle ne se soumet pas, insinue-t-il, non seulement on la fera périr, mais on la traitera en Sarrazine :



Jeanne menée au bûcher

«J'ai été baptisée, je mourrai en bonne chrétienne, je m'en remets à Notre-Seigneur.»

Le 9 mai, elle est menacée de la torture, elle est placée devant les instruments de la question. Le feu grésille dans le brasier, sous le manteau de la haute cheminée de pierre; les valets du bourreau en retirent les fers rouges :

«Si vous disais-je quelque chose, après dirai-je que vous me l'auriez fait dire par force.»

Il faut noter ici les noms de trois coquins, Aubert Morel, Thomas de Courcelles et Nicolas Loiseleur, qui, dans la délibération du 12 mai, opinèrent pour que cette jeune fille fût soumise à la torture par le feu. Loiseleur, notamment, estimait que ce traitement serait favorable à la médecine de son âme; ce sont les expressions du misérable. Ajoutons que ce juge était payé par les Anglais à raison de cent francs (valeur actuelle) par jour. Le 12 mai 1431, il ne vola du moins pas leur argent. C'était ce même Loiseleur qui, après avoir reçu la confession de Jeanne, en trahissait le secret. Avec la complicité des geôliers, il s'était glissé auprès de la prisonnière, en feignant d'être un Lorrain, partisan du roi de France, que les Anglais avaient incarcéré. Et, abusant de son ignorance, il s'efforçait de lui dicter des réponses aux interrogatoires qui devaient la faire brûler.

Le soir du supplice, sous une impression nerveuse, cet individu se mit à pleurer, et quand viendra le procès en réhabilitation, par de lâches mensonges, il essaiera de pallier sa conduite. Il est des âmes qui, dans la bassesse, sont ordonnées avec une harmonie parfaite.

Nous sommes du moins heureux de pouvoir rendre cette justice aux inquisiteurs de Rouen que, à une grande majorité, ils refusèrent de condamner la prisonnière à la question par le feu.

Le 19 mai, arriva de Paris l'infâme consultation rédigée par l'Université, dont il a été question plus haut. Cauchon et ses complices allaient pouvoir aller de l'avant. Le 23 mai, en l'une des salles du château, l'évêque de Beauvais, assisté du vice-inquisiteur de France, des évêques de Thérouanne et de Noyon et de sept assesseurs, firent comparaître Jeanne pour lui donner un dernier avertissement. Pierre Maurice, docteur en théologie, était chargé de le faire, en un long discours qui débuta par ces mots : «Jeanne, amie très chère, le moment est venu de bien penser à ce qui a été dit.» L'orateur sommait une dernière fois la jeune fille de se soumettre. Jeanne répondit qu'elle s'en tenait à ce qu'elle avait dit au procès : «Si j'étois en jugement (au moment d'être exécutée) et voyois le feu allumé, et les bourrées allumées, et le bourreau prêt à bouter le feu, et si j'étois dans le feu, je n'en dirois pas autre chose et soutiendrois ce que j'ai dit au procès jusqu'à la mort.»

Là-dessus, Cauchon déclara le procès terminé. La sentence devait être prononcée publiquement le lendemain.

On fit dresser, à cette intention, deux échafauds dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen. Sur l'un se pressèrent cardinaux, évêques, abbés, moines,



Le bûcher

seigneurs et chevaliers ; sur l'autre, on fit monter Jeanne et un docteur en théologie, Me Guillaume Érard, qui devait lui faire entendre un nouveau discours. Érard débuta par cette parole de saint Jean : « Le sarment ne pourra porter de fruit, s'il ne demeure sur la vigne. » Et déjà on voit par cet exorde où il voulait en venir : à l'abjuration, l'idée fixe de Cauchon. Dans l'espace immense, on n'entendait que des lambeaux de phrases : « L'orgueil de cette femme... Jeanne si vous saviez comme nous vous aimons... »

Et, pour lui montrer l'étendue de cet amour, le malheureux ajoutait en élevant la voix, car il semblait que ce fût le passage essentiel de sa harangue :

« Ah ! France, tu es bien abusée ! Tu as toujours été la nation très chrétienne et Charles qui se dit roi, qui se prétend ton souverain, a adhéré comme un hérétique, comme un schismatique, car tel est-il, aux actions d'une femme diffamée et pleine de déshonneur... »

Qu'on l'injuriât et qu'on la diffamât, sous couleur de tendresse et d'amour, peu importait à la Pucelle, mais que l'odieux rhéteur se mît à insulter son roi !... Jeanne l'interrompit avec véhémence :

« Par ma foi, sire, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens et qui mieux aime foi et Église ! »

Ce chrétien si noble, qui lui devait son royaume, sans se soucier d'elle, la laissait torturer par d'infâmes bourreaux.

On a dit avant nous que, dans ce moment, Jeanne éleva son âme à un tel degré de beauté, de sérénité et de désintéressement, que l'imagination même ne pourrait la porter plus haut.

Honteux, interloqué, Érard glapissait. Il se tournait vers les huissiers : « Faites-la taire ! faites-la taire ! » Cet orateur sacré était, comme le confesseur Loiseleur, payé par les Anglais à raison de cent francs par jour. Après s'être remis de son émotion, il termina son oraison en sommant Jeanne d'abjurer ses erreurs.

La jeune fille répondit qu'elle en appelait au souverain pontife. A quoi songeait-elle ? C'était son droit. Les robes rouges, violettes, noires et blanches qui remplissaient la grande tribune, se regardèrent avec consternation. Enfin, les prélats lui répliquèrent que le pape était trop loin. Au reste, les "ordinaires" n'étaient-ils pas maîtres en leurs diocèses ? Après quoi, les juges se mirent à discuter les termes de leur sentence. Tandis qu'ils se marmonnaient l'un à l'autre on ne sait quoi, les séides de Cauchon se pressaient autour de Jeanne, en la conjurant, de mille manières, de prononcer son abjuration. Pourquoi ne se soumettait-elle pas ? Loiseleur, notamment, avec un zèle débordant, la suppliait d'abjurer. D'autres personnes sincèrement émues, telles que l'huissier Massieu, sans arrière-pensée, l'y poussaient aussi. Représentons-nous les échafauds solennels, la pompe de la cérémonie, les bruits de la foule, la lassitude de la jeune fille après des mois de souffrance, de lente agonie ! Érard, avec un redoublement de tendresse, insistait plus vivement que les autres. Cependant, les



Et les Anglais disaient « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte »

nombreux soldats anglais, qui avaient été appelés pour assurer le bon ordre de la cérémonie, commençaient à se rendre compte de ce qui se passait. Ils n'y trouvaient pas leur compte, car ils voulaient que la sorcière fût brûlée. Ils commençaient à protester, à pousser des cris, on entendait le frémissement de leurs armes; les remous de la foule en devenaient plus violents, tandis que, sur la grande estrade, un chapelain du roi d'Angleterre apostrophait Cauchon :

« Vous trahissez le roi ! vous favorisez la sorcière !

— Menteur ! »

Ces dignitaires de l'Église allaient-ils en venir aux mains ? Au milieu de ce tumulte, de cette surexcitation, où l'on ne pouvait plus entendre ce qui se disait, comprendre ce qui se passait, un scribe, Laurent Callot, soumit une formule à Jeanne d'Arc en lui demandant de la signer. Elle y mit une croix.

Cauchon triomphait : Jeanne venait d'abjurer. Elle était relevée de l'excommunication, soustraite à la peine du feu; elle n'était condamnée qu'à une prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse. Du moins, elle savait qu'elle avait droit à être mise en chartre d'Église :

« Or ça ! gens d'Église, menez-moi dans vos prisons ! »

Mais par une première dérogation aux promesses qui venaient de lui être faites, Jeanne fut remise entre les mains des Anglais.

Quelle est la formule d'abjuration au bas de laquelle Jeanne avait été amenée à tracer une croix ? On ne le saura jamais, car le texte que Cauchon fit adjoindre aux cahiers du procès, est certainement un faux.

La première marque que Jeanne devait donner de la sincérité de son repentir, était de prendre habits de femme. Elle revêtit ceux qui lui furent apportés.

La scène que nous venons de décrire est datée du 24 mai. Que se passa-t-il dans le sombre caveau qui servait de prison à la jeune fille, depuis ce jour jusqu'au dimanche 27 ? On ne le saura jamais non plus. Jeanne, en vêtements de femme, était livrée aux houssepaillers anglais. Les clercs mêmes, qui avaient siégé dans son procès, où ils ne l'avaient cependant pas ménagée, quand ils se présentaient au château pour demander à la voir, en étaient repoussés sous les huées et les menaces des soldats. Ils se sauvaient avec épouvante. On a des indices affreux. Le dimanche 27, le bruit se répandit que Jeanne avait repris ses habits d'homme. Les Anglais les lui avaient donc laissés. Un de ces clercs, Marguerie, crut pouvoir s'enquérir de la raison qui avait porté la jeune fille à reprendre son travesti : « Taisez-vous, de par le diable ! » répliqua un piquier anglais, et il ajouta de telles menaces que Marguerie s'enfuit à son tour. L'un des juges, Isambart de La Pierre, affirmera dans la suite : « Après qu'elle eut renoncé et abjuré et repris habits d'homme, avec plusieurs autres je fus présent quand elle s'excusait dans sa prison de ce qu'elle avait revêtu habits d'homme, en disant et affirmant publiquement que les Anglais lui avaient fait ou fait faire en la prison beaucoup de tort et de violences, quand elle était vêtue d'habits de femme ; et, de fait, je la vis éplorée, le visage plein de larmes, défigurée et outragée. »

Le 29 mai 1431, en la chapelle du vieux-château de Rouen, Jeanne la bonne Lorraine était déclarée par des hommes d'Église, hérétique et relapse, et condamnée au feu. Le lendemain, mercredi 30 mai, au matin, le dominicain, Martin Ladvenu, vint la prévenir qu'elle serait brûlée.

Dans ce moment, la Pucelle eut un frisson de douleur :

« Mon corps net et entier, qui ne fut jamais corrompu, sera consumé et réduit en cendres ! J'en appelle à Dieu, le grand juge, des grands torts et ingrevances qui me sont faits. »

Elle demanda qu'en allant au supplice elle fût vêtue d'une chemise longue.

Le bûcher avait été dressé sur la place du Vieux-Marché, à côté de l'église Saint-Sauveur. Un écriteau y avait été fixé, où se lisaient ces mots :

« Jehanne, qui s'est faict nommer Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse de peuple, devineresse, supersticieuse, blasphèmeresse de Dieu, présumptueuse, malcréant de la foy de Jhésus-Christ, vanteresse, ydolâtre, cruelle, dissolue, invocatrice de diables, apostate, scismatique et hérétique. »

En sa chemise, elle s'avança sur la charrette des condamnés, coiffée d'une mitre pointue en papier blanc, portant l'inscription :

« Hérétique, relapse, apostate, ydolâtre. »

Sur la place du Vieux-Marché, on lui fit un nouveau sermon. Puis Cauchon lut la sentence. Plusieurs Anglais trouvaient que cette cérémonie durait bien longtemps. Ils criaient à l'évêque de Beauvais : « Comment, prêtre, nous ferez-vous dîner ici ? » Les prélats qui avaient condamné Jeanne à mort s'éloignèrent à ce moment. Le bourreau approchait la flamme des fagots, Jeanne demanda une croix. Un soldat anglais en fit une avec deux petits morceaux de bois qu'il noua l'un sur l'autre. Jeanne la prit et la serra sur son cœur.

La plupart des spectateurs pleuraient, vaincus par sa vaillance pieuse et sereine ; et voici que les Anglais eux-mêmes éclataient en sanglots. Plusieurs de ses juges frissonnaient de remords. Les flammes montaient autour de la Pucelle en l'entourant d'une gloire plus radieuse que celle des saints, et le nom de Jésus, qu'elle répétait avec confiance, flottait encore sur ses lèvres au moment où elle quittait un monde trop méchant pour son idéale beauté.

De peur qu'on ne recueillît ses restes comme reliques, les Anglais les firent jeter dans la Seine dont les flots en ont été sanctifiés.

La statue de Jeanne se dresse aujourd'hui sur les autels, et, dans leurs cœurs, les Français lui ont élevé des autels plus glorieux encore.

LES SOURCES
DE L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC

L'historien possède de nombreux documents pour reconstituer la vie de notre héroïne nationale. Des principaux d'entre eux, un érudit de rare valeur, Jules Quicherat, a formé un recueil intitulé *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle* (Paris, publ. de la Société de l'histoire de France, 1861-69, 5 vol. in-8). Cet admirable ouvrage ne contient pas seulement une édition parfaite du procès de condamnation et du procès de réhabilitation, mais des principaux chroniqueurs, poètes et autres auteurs qui ont traité de la Pucelle.

A ces textes on joindra le *Mystère du Siège d'Orléans* (publ. dans la Collection des Documents inédits (Paris, imp. nationale, in-4°). Sur la valeur de ce document littéraire et historique, nous ne pouvons partager l'opinion de Quicherat. Ce drame est non seulement d'une inspiration délicieuse, d'une forme émouvante en sa simplicité, mais il reconstitue, avec toute la fidélité dont le théâtre est susceptible, la physionomie des événements. Ajoutons qu'il fut représenté peu après la mort de la Pucelle et devant des spectateurs dont un grand nombre avaient été les témoins de ses chevauchées, ce qui est une garantie d'exactitude.

La publication de la *Chronique d'Antonio Morosini* a été la dernière en date des contributions documentaires importantes à l'histoire de la Pucelle. L'édition en a été donnée, pour la Société de l'Histoire de France, par deux érudits éprouvés, MM. Germain Lefèvre-Pontalis et Léon Dorez (Paris, 1899-1902, 4 vol. in-8).

On serait presque tenté de placer, parmi les publications de textes, les brillants travaux de Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy* (Paris, 2e éd., 1887, in-16) et *La France pendant la guerre de cent ans* (Paris, 2e éd., 1890, in-16), tant sont nombreuses les sources inédites qui y sont utilisées.

Les biographies de Jeanne d'Arc se sont multipliées au XIXe et au XXe siècle, depuis celles de H. Wallon (Paris, 2e éd., 1876, 2 vol. in-16) et de Marius Sépet (Paris, 1877, in-8), œuvres devenues classiques, jusqu'aux livres récents, et déjà célèbres, de M. Anatole France, *Vie de Jeanne d'Arc* (Paris, s. d., 2 vol. in-8), de Andrew Lang, *The Maid of France*, traduit de l'Anglais par le Dr Boucher et E.-E. Clarke, sous le titre *La Pucelle de France* (Paris, s. d., in-16); et enfin les pages de M. Gabriel Hanotaux, *Jeanne d'Arc* (Paris, 1911, in-4°). Le livre de l'écrivain anglais est admirable de poésie, d'émotion et de vérité; celui de M. Hanotaux est l'œuvre d'un grand écrivain doublé d'un homme d'État : étude approfondie et qui répand la plus vive lumière non seulement sur le caractère de la Pucelle, mais sur ses entours; livre robuste et d'une magnifique inspiration.

La libératrice d'Orléans n'a pas moins heureusement fourni sujet aux peintres et aux sculpteurs, hommages sans cesse renouvelés, sous les formes les plus diverses, à la pure et sainte héroïne, jusqu'à ces planches où se marquent tant d'émotion, de beauté et de fidélité, dues au talent du noble artiste qu'est M. O. Guillonnet et dont ce livre est illustré.

Fr. F.-B.

